# Wallon Dynamisme

02.2005

## Province de Liège : les 12 travaux d'Hercule >> 14


- Itinéraire de patron : Jean-Louis Lesaffre >> 06
- Le défi... des langues ! >> 08
- Des bâtiments pour faire des affaires >> 29
- Quatrième pouvoir : l'agence Belga >> 44

Périodique mensuel de l'UWE : Chemin du Stockoy 1, 1300 Wavre - Février 2005 - Numéro 181 - Prix 3 € - Bureau de dépôt : Namur X

Horst Helbecq (hôtel Sainte-Agathe à Liège) >> 15

# Editorial
# A propos du Contrat stratégique pour l'Education

*Il est normal qu'il existe des élèves plus doués que d'autres, que ce soit en mathématiques, lecture, sciences … Le vrai enjeu n'est pas de mettre tout le monde sur le même niveau mais bien d'améliorer sans cesse les compétences de nos jeunes.*

**Dynamisme Wallon** Février 2005

Vincent Reuter,
Administrateur Délégué
de l'Union wallonne des Entreprises

*A l'entame des concertations relatives au Contrat stratégique pour l'Education, censé définir les axes de réforme de l'enseignement de la Communauté française d'ici à 2013, on ne peut manquer de relever les résultats de l'étude PISA 2003.*

*Cette étude est réalisée tous les trois ans dans une quarantaine de pays membres de l'OCDE et mesure les acquis et les compétences des jeunes de 15 ans dans plusieurs disciplines jugées importantes pour leur avenir : la lecture, les mathématiques, la résolution de problèmes et les sciences.*

*En Communauté française, près de 3.000 jeunes issus d'une centaine d'établissements ont participé à l'étude.*

*Quels sont les résultats ?*

*Selon les experts, les scores de la Communauté française sont « dans la moyenne » des pays de l'OCDE en mathématiques et « en dessous » de cette moyenne pour la lecture et les sciences.*

*Rappelons que cette moyenne porte sur plus de 40 pays aux développements économique et social très différents.*
*A titre indicatif, les résultats de la Communauté française sont toujours significativement inférieurs à ceux de la Communauté flamande, de la Finlande ou encore des Pays-Bas.*

*Les principales mesures correctives envisagées actuellement s'orientent sur l'inéquité de notre système scolaire en arguant des différences élevées de scores au sein des jeunes de la Communauté française.*

*Or, si des grandes différences entre les moins bons et les meilleurs doivent être réduites, il n'en reste pas moins vrai que* ***la performance générale de nos élèves est insuffisante*** *; notre ambition doit être de la hisser au niveau des meilleurs ; il ne peut être suffisant que le meilleur des élèves wallons dépasse le moins bon flamand, finlandais ou hollandais.*

*Un seul exemple. Si l'on se centre sur les meilleurs élèves de chaque pays en mathématiques, on y retrouve 34 % des jeunes flamands contre seulement 17 % des jeunes francophones.*

*Le Contrat stratégique pour l'Education ne doit pas masquer ce constat, mais affronter avec lucidité et réalisme cette situation pour y porter remède.*

*Il est normal qu'il existe des élèves plus doués que d'autres, que ce soit en mathématiques, lecture, sciences… Le vrai enjeu n'est pas de mettre tout le monde sur le même niveau mais bien* ***d'améliorer sans cesse les compétences de nos jeunes****.*

*N'oublions pas que ces jeunes, demain, devront s'inscrire résolument dans un contexte de formation tout au long de la vie où leurs compétences seront indispensables pour eux, leur famille et l'ensemble de la collectivité.*

# Sommaire **02/2005**

**Dynamisme Wallon,**
le mensuel de l'Union Wallonne des Entreprises, est édité par la Maison des Entreprises Wallonnes asbl

Union Wallonne des Entreprises

Chemin du Stockoy 3
B-1300 Wavre
Tel: +32 (0)10.47.19.40
Fax: +32 (0)10.45.33.43
dynamisme.wallon@uwe.be
www.dynamismewallon.be

**Rédactrice en chef**
Madeleine Dembour
madeleine.dembour@uwe.be

**Coordination**
Thierry Decloux
thierry.decloux@uwe.be

**Conseil de Rédaction**
Luc De Cordier
Jean de Lame
Madeleine Dembour
Thierry Devillez
Didier Paquot
Vincent Reuter
Jean-Jacques Westhof

**Mise en page**
Interlignes Nivelles

**Impression**
Imprimerie Vase Frères

**Photo de couverture**
© Michel Houet - Tilt

**Régie Publicitaire**
Alliance Media
Tel : +32 (0)10.40.13.12
info@alliancemedia.be

**Editeur Responsable**
Jean de Lame
Chemin du Stockoy 3
B-1300 Wavre

**Abonnement annuel (11 numéros) :**
30 € à verser sur le compte de la Maison des Entreprises Wallonnes 360-1149184-31

Membre de l'Union des Editeurs de la Presse Périodique

contrôle cim distribution dirigée 2003

**01** EDITORIAL

## VINGT MILLE ENTREPRENEURS

**Succès wallons** || GSK, Sabca, Siemens, Spacebel, Star Informatic...
**04 Top mondial** || Automation & Robotics
**05 Entreprendre à 20 ans** || Une bière unique au monde
**06 People** || Jean-Louis Lesaffre (Lesaffre)
**08 Actuel** || Le défi ... des langues !
|| Le Gouvernement wallon attend vos idées !
|| Des entreprises ont le profil pour entrer au Marché Libre
|| Une charte pour démystifier les T.I.C.

J.-L. Lesaffre >>06

## EN COUVERTURE

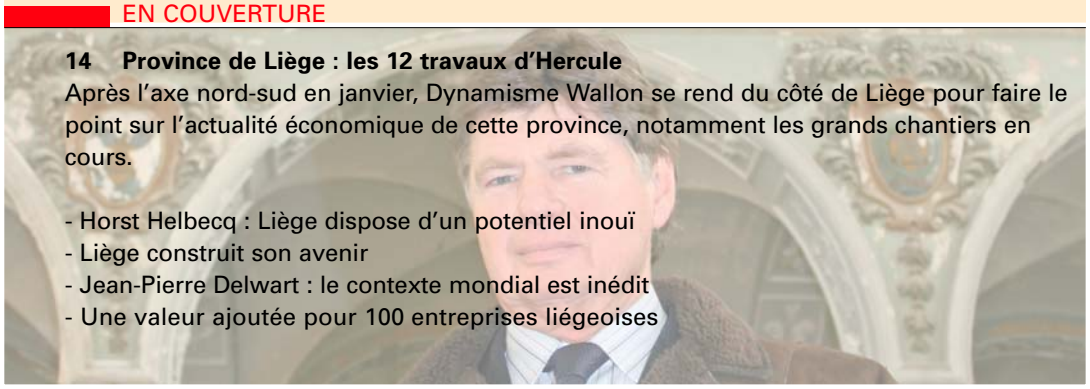

**14 Province de Liège : les 12 travaux d'Hercule**
Après l'axe nord-sud en janvier, Dynamisme Wallon se rend du côté de Liège pour faire le point sur l'actualité économique de cette province, notamment les grands chantiers en cours.

- Horst Helbecq : Liège dispose d'un potentiel inouï
- Liège construit son avenir
- Jean-Pierre Delwart : le contexte mondial est inédit
- Une valeur ajoutée pour 100 entreprises liégeoises

## FOCUS

C. Nihon >> 29

**29 Des bâtiments pour faire des affaires**
Acheter, construire, louer, sous-louer, leaser ? Les questions autour du bâtiment professionnel sont nombreuses. Dynamisme Wallon propose l'avis des ténors du marché wallon de l'immobilier. En outre, ce dossier publie la mise à jour de l'inventaire des Centres d'Affaires en Wallonie (centres publics et privés).

## LES RUBRIQUES

Corbis Bioconcept >> 43

**38 Ecogestion** || L'amélioration continue avec Wallonie Excellence
**39 Environnement** || Une directive qui n'a pas fini de faire parler d'elle
**41 Mobilité** || Remboursement partiel du gasoil professionnel
**43 Qualité** || Coris Bioconcept dans le Top du Top

## DEMAIN

J.-P. Breulet >> 44

**44 Quatrième pouvoir** || L'agence Belga
**46 Gestion** || Travailler en famille
**47 Humour** || Manager mode d'emploi
**48 Communication** || Lire, surfer, communiquer

LE MOIS PROCHAIN DANS DYNAMISME WALLON :

**- Le Hainaut en 2005**
**- Le banquier n'est pas un mécène !**

Réservez dès à présent vos espaces publicitaires auprès de notre régie Alliance Média au 010/40.13.12 (fax : 010/40.13.15, e-mail : info@alliancemedia.be).

Plus d'infos sur www.dynamismewallon.be

# Automation & Robotics
# Une entreprise à l'optique mondiale

**Lauréate en novembre dernier d'un Award récompensant la PME dont la valeur ajoutée a été la plus importante la dernière année, Automation & Robotics est leader mondial dans la conception et la fabrication d'instruments destinés à l'industrie optique ophtalmique. Elle s'attaque aujourd'hui aux marchés de l'automobile et de l'industrie chimique…**

**Dynamisme Wallon** Février 2005 Par Jean-Claude **QUINTART**

Installée à Verviers, Automation & Robotics s'attache à concevoir, fabriquer, intégrer, conseiller et entretenir à un niveau de productivité optimal des machines et des instruments de contrôle, d'emballage, de positionnement, de traçage et de gravure pour les fabricants d'objets transparents et réfléchissants.

Après avoir travaillé pendant plus de 20 ans pour le seul créneau de l'optique/ophtalmique, l'entreprise se lance maintenant sur le marché de l'automobile avec le développement d'une nouvelle gamme d'équipements optiques spécifiques à cette industrie. Elle se tourne aussi vers la chimie, le secteur des fils et câbles, etc. Automation & Robotics entend mettre son savoir-faire et ses expertises au service du monde industriel pour capitaliser de nouveaux succès. Ceux-ci sont déjà exceptionnels ! Ainsi, l'entreprise verviétoise exporte 99% de sa production vers les pays européens (70%) vers les Etats-Unis (20%) et vers l'Asie (10%). Le fonds de commerce est remarquable : Wal-Mart, Oracle, Samsung Eyetech, Optovision, Carl Zeiss, Essilor, Valeo, etc. De quoi rendre jaloux plus d'un industriel ! Comme quoi, on peut être une PME wallonne et engranger des succès à travers le monde.

La recette de ce miracle ? Elle tient en quelques lignes ! "*Les facteurs essentiels de notre succès sont tout d'abord la haute technologie appliquée à nos produits ; la flexibilité au niveau des produits, des services et des délais ; et notre proximité avec la clientèle. Ces facteurs donnent confiance à nos clients qui se placent alors dans une relation de partenariat*", explique Christian Closset, administrateur délégué d'Automation & Robotics.

A quoi s'ajoutent des fabrications de qualité, une recherche et développement soutenue, un service après-vente digne de ce nom, et une commercialisation tous azimuts et sans complexe ! Des ingrédients classiques qui montrent une fois de plus que le succès ne doit rien au magique mais au travail ordinaire accompli avec ténacité, passion et engagement envers le client. "*Notre objectif commercial vise à la satisfaction totale du client, non seulement au niveau de la qualité de l'équipement que nous pouvons lui fournir mais également au niveau de la qualité de la relation de partenariat qui se créera entre lui et notre entreprise*", commente Christian Closset.

En chiffres, cela se traduit par la livraison à ce jour de plus de 280 machines et de quelque 290 instruments de mesure installés dans le monde entier par Automation & Robiotics, tournant dans des environnements de production atteignant souvent les 24h/24 ! Du matériel entretenu par l'équipe maintenance de Verviers, comme il se doit !

Et l'avenir ? "*Actuellement leader mondial dans le secteur optique ophtalmique, nous voulons devenir leader mondial dans d'autres secteurs fabricant des produits transparents et réfléchissants. Nous voulons aussi mondialiser notre présence*", conclut Christian Closset. Ainsi balisé, l'avenir d'Automation & Robotics étonnera encore plus d'un observateur ! ||

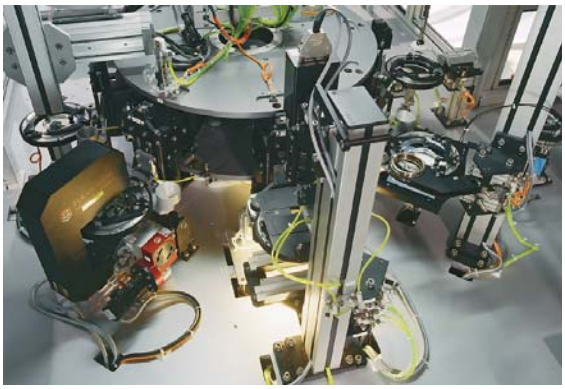

La MCVP85, une machine de contrôle de verres qui inspecte les caractéristiques optiques et dimensionnelles de tous types d'objectif, est l'un des produits-phares de cette entreprise verviétoise à haute valeur ajoutée et de réputation mondiale.

**Année de fondation :** 1983
**Activité :** Conception et fabrication de machines et d'instruments de contrôle
**Personnel :** 90 personnes
**Chiffre d'affaires :** 12,5 millions d'euros
**Localisation :** Verviers
**Internet :** www.ar.be

## Recherche Hainaut

L'Institut d'immunologie médicale (IMI) a été inauguré le 12 janvier dernier. Né d'un partenariat novateur entre l'Université libre de Bruxelles et **GlaxoSmithKline Biologicals**, ce centre de recherche de dimension européenne remplit une triple mission de recherche, de formation et de valorisation (réalisée préférentiellement en Région wallonne) dans le domaine des greffes et des vaccins. L'IMI emploie 55 collaborateurs sur 1600 m² de laboratoires situés sur l'Aéropole de Charleroi, à côté de l'Institut de biologie et de médecine moléculaires (IBMM), et de l'association BioVallée. L'IMI vient ainsi étoffer le Biopole ULB Charleroi qui représente aujourd'hui quelque 500 emplois.

## L'industrie wallonne rencontre les ministres

En prévision des élections régionales de juin 2004 s'était constituée une **plate-forme de collaboration** entre les secteurs industriels réunis au sein de l'UWE. Le but ? Sensibiliser le monde politique à l'importance de l'industrie pour la Wallonie et favoriser son développement. Avec la mise en place du nouveau gouvernement wallon, cette plate-forme a décidé de reprendre son «bâton de pèlerin» pour faire passer ses messages auprès des nouveaux Ministres. Concrètement se déroule actuellement une série de petits déjeuners «Industrie wallonne» permettant de rencontrer individuellement chaque nouveau Ministre. Après le Ministre-Président Jean-Claude Van Cauwenberghe le 14 décembre dernier, c'est le Ministre Marcourt, en charge de l'Economie et de l'Emploi, qui a accueilli une délégation le 11 janvier dernier. D'autres rencontres sont programmées dans les prochaines semaines.

La teneur du message «Industrie Wallonne» est consigné dans une brochure de 20 pages disponible sur simple demande auprès de l'UWE ou sur le site : www.uwe.be/industrie.

## Nouvelles technologies Liège

Grâce à l'implication d'un business angel hennuyer, l'équipe d'**OCCHIO**, spin-off de l'Université de Liège spécialisée dans les appareils de caractérisation des poudres par analyse d'images, a mis sur pied, en quatre mois, un réseau de vente couvrant les Etats-Unis, le Japon, la Corée, la Finlande, l'Allemagne, la France, l'Italie et la Grande-Bretagne. Inauguré le 2 février dernier, ce nouveau réseau a fait passer la force commerciale de la société de une à douze personnes et a plus que décuplé son marché potentiel. Créée en 2002, OCCHIO emploie 5 personnes et réalise un chiffre d'affaires de 275.000 euros, dont 80% à l'exportation.

# Commercialisée par des étudiants
# **Une bière unique au monde**

**Peut-être l'avez-vous rencontrée le 10 janvier dernier à l'occasion du Cocktail de Nouvel An de l'UWE, au creux d'un verre généreusement galbé… Peut-être avez-vous été séduit par sa mousse noble et sa fraîcheur ambrée… La Bière de l'Abbaye de Gembloux, c'est le nom de ce divin breuvage, présente la particularité d'être entièrement commercialisée par des étudiants…**

**Dynamisme Wallon** Février 2005 Par Thierry **DECLOUX**

Ah, le doux temps des études, des auditoires bondés et des cercles d'étudiants où, autour d'un verre, l'on se retrouve pour refaire le monde… Quelque peu moins ambitieux, les étudiants de la Faculté des Sciences agronomiques de Gembloux ont plutôt décidé d'apporter leur pierre à l'édifice du petit monde des bières d'abbaye, en créant leur propre nectar.

Fabriquée artisanalement par un brasseur de Tourpe, la «Bière de l'Abbaye de Gembloux» est ainsi née en 1980 mais sa commercialisation allait poser de nombreux problèmes aux étudiants. Ce n'est que deux ans plus tard, et avec la collaboration d'un autre brasseur – la brasserie Lefebvre de Quenast – que le Bière entre véritablement sur le marché.

En 1985, un poste de responsable de la Bière de l'Abbaye de Gembloux est créé au sein du conseil d'administration de l'association des étudiants. Quatorze ans plus tard, la charge de travail s'avère trop importante pour une seule personne et il est décidé de créer un «Comité de la Bière de l'Abbaye de Gembloux», une équipe de 5 étudiants bénévoles (un responsable, un trésorier, un gestionnaire de réserve et deux secrétaires) chargée de commercialiser le précieux breuvage. Ce comité est aujourd'hui présidé par Aurore Lindebrings…

La Bière de l'Abbaye de Gembloux est une bière ambrée de fermentation haute, refermentée en bouteille et accusant un volume d'alcool de 8%. Toujours entièrement commercialisée par les étudiants – c'est unique au monde ! –, elle s'écoule aujourd'hui au rythme de 250 hectolitres par an, en bouteilles de 33 cl, 75 cl et en fûts de 30 litres.

Bien que voulant conserver son caractère estudiantin, la Bière de l'Abbaye de Gembloux quitte régulièrement les murs du cercle étudiant pour prendre part aux manifestations organisées un peu partout en Wallonie. C'est ainsi qu'elle a pu être dégustée à la Foire agricole de Libramont, lors des Fêtes de Wallonie de Namur et Gembloux et, plus récemment, à l'occasion du Cocktail de Nouvel An de l'UWE le 10 janvier dernier à Genval. Peut-être l'avez-vous rencontrée… ||

**Contact :** 081/62.22.01, lindebrings@fsagx.ac.be

Entièrement commercialisée par des étudiants, la Bière de l'Abbaye de Gembloux s'écoule au rythme de 250 hectolitres par an, en bouteilles de 33 et 75 cl et en fûts de 30 litres.

# Jean-Louis Lesaffre
# Un amoureux du livre et du papier

**Administrateur du groupe qui porte le même patronyme, Jean-Louis Lesaffre, à coup d'idées innovantes et à force de travail et de persévérance, a propulsé sa société au rang de fleuron dans le domaine du graphisme et de l'impression.**

**Dynamisme Wallon** Février 2005

Propos recueillis par Marjorie **COUSSÉ**

Je crois que le principe de base pour être heureux, c'est d'avoir une idée par jour, et d'en réaliser une par an.

Jean-Louis Lesaffre, le maître imprimeur tournaisien, apparaît comme un homme résolument optimiste et débordant d'énergie. A la tête d'un groupe graphique fort de 7 entreprises, il s'est progressivement imposé sur le marché de la bande dessinée. Le verbe franc, il ne résiste pas à livrer quelques impressions sur le monde qui l'entoure. Dès l'enfance, son parcours personnel est semé de difficultés. Un handicap de naissance lui cause pas mal de problèmes relationnels. A 9 ans, parce qu'il est «complètement turbulent», il se retrouve en maison de redressement.

L'adolescence, il la passe entre les hôpitaux, l'imprimerie, fondée par son père voici 50 ans et les fermes, où il se rend pour travailler. L'école, il ne la connaît pas, ou si peu ! Sa scolarité ne peut être qualifiée de «classique». A 18 ans, il accomplit néanmoins deux années d'études à l'institut Saint-Luc de Froyennes en… imprimerie.

**L'imprimerie, après vos études, était une évidence, un chemin tout tracé ?**

*L'imprimerie c'est mon milieu naturel, l'endroit où je me sens bien. Petit, je courais dans les ateliers, mais ce qui s'imposait à moi, après mes courtes études, c'était de devenir indépendant. Quel mot merveilleux ! N'être dépendant de rien ! Et puis, je n'avais pas le choix. Quand on est peu ou même pas diplômé, on n'a aucune alternative, il faut créer son propre emploi. L'indépendant ne peut se faire virer par personne.*

*Je m'entendais très bien avec mon père, mais nous avions tous deux des caractères bien trempés et n'aurions pas pu travailler ensemble. Alors, également poussé par des raisons de cœur, j'ai quitté la région de Tournai pour Bruxelles, afin d'y ouvrir un bureau où j'assumais essentiellement des tâches commerciales et commençai petit à petit à amener des commandes pour l'imprimerie Lesaffre. A la fin des années 80, nous avons ouvert un bureau à Paris et vers 1990, mon père s'est arrêté de travailler pour des raisons de santé. Je suis dès lors revenu m'installer à Tournai.*

**Vous avez repris voici maintenant quelques années une partie de l'ancienne société Casterman. Comment vous êtes-vous lancé dans cette aventure ?**

*Au départ, Lesaffre ne faisait que de l'impression publicitaire. Dans les années 80, c'est un secteur qui commence à moins plaire. C'est alors que j'ai été en contact avec un éditeur de bandes dessinées à Paris et nous nous sommes mis à imprimer de la BD. Seulement, nous ne réalisions que l'impression, sous-traitant le brochage et la reliure à une société française. Nos clients acceptaient de scinder les deux postes, car nous avions la réputation de faire de la très haute qualité. La faillite de Casterman représentait une aubaine. J'ai rencontré le directeur du département reliure, Michel Gobert, qui ne voulait pas laisser tomber ce segment. Après quatre heures de discussion, nous tenions un projet. Et avec l'aide d'un levier financier, nous avons repris la reliure.*

**Quand on entre dans vos bureaux, on est frappé par les dédicaces des grands noms de la BD. Elles révèlent toutes le côté humain de l'entreprise. Pour Jean-Louis Lesaffre, c'est l'homme le plus important ?**

*Oui, je ne suis pas un industriel ni un financier. Je préfère respecter l'homme plutôt que les machines. Donnez une bonne machine à un mauvais ouvrier, il n'est pas certain qu'il pourra en faire quelque chose. Si vous avez une mauvaise machine, mais le meilleur conducteur, il parviendra toujours à en tirer quelque chose. La reliure aussi, c'est une question d'hommes. Il n'y a pas de formation pour apprendre à brocher, à relier. A Tournai, nous disposons des meilleurs ouvriers dans le domaine.*

**Le groupe Lesaffre est constitué de plusieurs sociétés. C'est pour préserver le caractère humain du groupe ?**

*Oui. Pour développer un groupe, il faut s'associer, fragmenter sa société en cellules «humaines». Le groupe graphique Lesaffre a développé toutes les unités du métier de l'impression, indépendantes les unes des autres. Chaque spécialité du métier est une usine. Je ne crois plus aux grosses*

## 5 millions de BD par an !

*Créée à Tournai voici 50 ans, l'entreprise familiale Lesaffre est un groupe graphique qui a développé en unités, indépendantes les unes des autres, toutes les spécialités de l'impression (dont la reprise de la division «reliure» de Casterman il y a quelques années). Parce ce que le maître mot de cette entreprise est «qualité», de nombreux éditeurs ont choisi de lui faire confiance. De ses presses sortent une vingtaine de titres de revues et de magazines, des sets de table, des dépliants publicitaires, 5 millions d'albums de bande dessinée… dont 60 à 70% prennent les chemins de l'exportation.*

*unités. Il faut être mobile, c'est peut-être là que réside le moyen de doper l'emploi en Wallonie. Une petite entreprise est toujours apte à créer de l'emploi. Si vous avez dix mille petites entreprises et que toutes génèrent un emploi, il y aura dix mille chômeurs en moins. Un grand groupe ne peut plus que rarement se permettre d'embaucher autant. En général, c'est l'inverse qui se produit.*

**Vous croyez donc que la petite entreprise est une solution d'avenir. Pourtant, en Wallonie, il y a un déficit entrepreneurial. Comment définiriez-vous l'esprit d'entreprendre ?**

*Je crois que le principe de base pour être heureux, c'est d'avoir une idée par jour, et d'en réaliser une par an. Pour cela, il ne faut pas avoir peur de s'entourer de gens plus compétents que soi. Il faut aussi être passionné par ce que l'on fait. Moi, je suis un amoureux du métier du livre, du papier, de la couleur, de la qualité.*

*L'esprit d'entreprendre, c'est aussi avoir la volonté de se développer. Je suis un fada de la nouveauté. Nous venons d'investir dans l'impression multichromie. Je pense qu'il faut aussi pouvoir investir dans la recherche et le développement, pour rester à la pointe du progrès.*

**Que diriez-vous à jeune qui a des idées et qui ne sait comment s'y prendre pour les réaliser ?**

*D'abord, il faut que ses idées soient réalisables. On peut dessiner de superbes avions, mais se donner les moyens de les construire est bien moins évident. Je dirais à ce jeune qu'il doit prendre des contacts avec les chambres de commerces, les universités, qui peuvent être d'une aide efficace. Mais ce que je lui dirais surtout, c'est d'avoir du courage et de travailler sans compter. Ce qui est dramatique dans notre société, c'est que trop de gens sont fatigués avant d'avoir commencé quoi que ce soit. «Combien vais-je gagner ?» est la question que pose trop souvent le chercheur d'emploi. Or, tout ne se paie pas. Doit-on être payé pour ce qu'on va faire, ou ce qu'on a fait ? Je dirais donc à ce jeune de faire comme le fermier. D'abord, il faut qu'il creuse un sillon, qu'il sème, qu'il travaille encore et encore. Ensuite, il récoltera.*

Ce qui s'imposait à moi, après mes courtes études, c'était de devenir indépendant. Quel mot merveilleux ! N'être dépendant de rien !

**Vous avez encore des rêves ?**

*Oui, les rêves que j'ai depuis toujours, irréalisables ceux là, mais ils me font avancer.* ||

**Campagne de témoignages dans les écoles**

Jean-Louis Lesaffre fait partie de la cinquantaine de chefs d'entreprise qui vont porter leur témoignage dans les écoles secondaires. Vous êtes entrepreneur et souhaitez vous aussi devenir témoin ? Vous êtes enseignant et désirez accueillir un chef d'entreprise dans votre classe ?

- Contactez Marjorie Coussé, conseillère UWE «Esprit d'entreprendre» au 0472/36.87.16 ou marjorie.cousse@uwe.be
- Plus d'infos sur www.uwe.be/sensibilisation (cfr action n°1) et autres exemples de témoignages sur www.entrepriseswallonnes.be.

Cette action est menée par l'UWE en collaboration avec : Delhaize, Fortis, Siemens, Solvay, UCB

# Un patron flamand à la tribune de l'UWE
# **Le défi … des langues !**

**La réception de Nouvel-An de l'UWE a eu lieu le 10 janvier dernier au Château du Lac de Genval, et a réuni plus de 900 personnes venues de toute la Wallonie.**

**Dynamisme Wallon** Février 2005 Reportage photo : Michel **HOUET**, TILT

Pour sa réception de Nouvel-An, l'UWE avait invité à sa tribune Luc De Bruyckere, Président de Ter Beke, groupe actif dans l'agro-alimentaire (c'est notamment le leader européen de la lasagne fraîche) et qui emploie 600 personnes en Wallonie. En début d'exposé, qui avait pour titre «**Un Flamand investit en Wallonie : le défi de la croissance**», Luc De Bruyckere a évoqué brièvement quelques-uns des défis posés aux entrepreneurs, comme le développement des connaissances, du talent et des compétences, la mondialisation de l'économie (et de la politique), l'innovation et le développement technologique, etc.

Évoquant son expérience d'entrepreneur flamand présent depuis près de 20 ans en Wallonie, il a déploré qu'après toutes ces années, ses "*managers et cadres wallons ne connaissent toujours pas ou à peine le néerlandais et que donc, toute réunion à laquelle participe un Wallon se tienne automatiquement en français au détriment de l'efficacité*".

Le Président de l'UWE Henri Mestdagh a pour sa part relevé le fait que de nombreuses entreprises sont établies dans les trois régions du pays : "*C'est à priori dans l'autre région que nous trouvons de part et d'autre nos principaux fournisseurs et donc nos principaux clients. Nous devons mieux faire connaître nos entreprises performantes à l'extérieur. Mais l'extérieur, ce n'est pas seulement le Nord du pays ! Etudier ensemble comment nos Régions, notre pays, la vieille Europe comme certains disent, vont faire face à une nouvelle répartition industrielle me paraît fondamental*", a souligné Henri Mestdagh. ||

Philippe Courard, Ministre des Affaires intérieures et de la Fonction publique, écoute sagement le député Serge Kubla sous le regard de Jean Stéphenne (Glaxo SmithKline Biologicals).

La Ministre des Classes moyennes et de l'Agriculture Sabine Laruelle en grande conversation avec Luc De Bruyckere. Celui-ci connaît particulièrement bien la Wallonie : sur les 1.100 personnes que compte son groupe, 600 travaillent dans les 2 usines wallonnes de Wanze et Marche, où de grands investissements viennent d'être mis en œuvre.

Qu'est-ce qui amuse tant le Président de l'UCM, Roger Mené, dans les propos de Philippe Delaunois (Mediabel) ?

Deux Liégeois très attentifs : Jean-Pierre Delwart (Eurogentec) et le Vice-Premier Ministre Didier Reynders.

Pascal Erpicum (CoqArd) et son épouse en conversation avec Marie-Dominique Simonet, Ministre à la Communauté française et à la Région wallonne.

Le Ministre de l'Economie et de l'Emploi Jean-Claude Marcourt en conversation avec Thomas Spitaels (TPF). En arrière plan, le Ministre Benoît Lutgen.

Comment s'attaquer au défi des langues, s'interrogent la Ministre-Présidente de la Communauté française Marie Arena et Marc du Bois (Spadel).

Le Président de l'UWE Henri Mestdagh sur la même longueur d'onde que le Ministre-Président Jean-Claude Van Cauwenberghe : nous devons mieux faire connaître nos entreprises performantes à l'extérieur ; j'en découvre chaque jour, et j'ai parfois le sentiment que cette réalité n'est pas du tout perceptible par nos collègues néerlandophones.

Discussion sur l'avenir des provinces entre le Ministre du Logement, des Transports et du Développement territorial André Antoine et le Gouverneur de la province du Luxembourg Bernard Caprasse.

Le Président du Parlement wallon José Happart très attentif aux propos de la Présidente du CDH Joëlle Milquet

# Sur le site www.nosidees.wallonie.be
# **Le Gouvernement wallon attend vos idées !**

**Du 1er février au 15 mars, vos idées de développement d'emplois et d'activités sont attendues sur un site internet. Partie émergée d'un iceberg appelé «plan stratégique création d'activités». C'est le Ministre Marcourt qui est «aux manettes».**

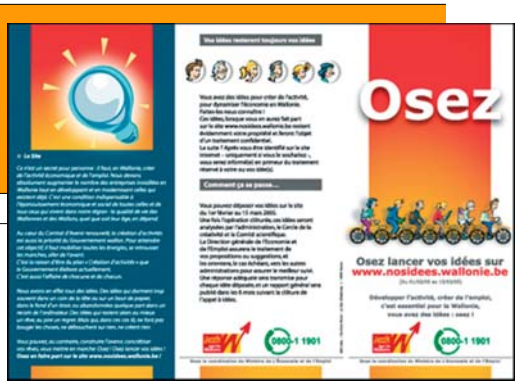


**Dynamisme Wallon** Février 2005 Par Madeleine **DEMBOUR**

Ce n'est un secret pour personne : il faut, en Wallonie, créer de l'activité économique et de l'emploi. L'UWE estime à 20.000 – d'où, d'ailleurs, l'intitulé de cette rubrique – le nombre d'entreprises supplémentaires à créer d'ici 2010 (nous en avons 65.000 pour le moment).

Au cœur du Contrat d'Avenir renouvelé, la création d'activités est aussi la priorité du Gouvernement wallon. C'est la raison d'être du plan «Création d'activités» qu'il élabore actuellement.

Dans ce cadre a été lancé, le 1er février, un appel à idées. "*Nous avons en effet tous des idées. Des idées qui dorment trop souvent dans un coin de la tête ou sur un bout de papier, dans le fond d'un tiroir, ou abandonnées quelque part dans un recoin de l'ordinateur. Des idées qui restent alors au mieux un rêve, au pire un regret. Mais qui, dans ces cas là, ne font pas bouger les choses, ne débouchent sur rien, ne créent rien*", expliquait Jean-Claude Marcourt, Ministre wallon de l'Economie et de l'Emploi, lors du lancement de cet appel à idées.

## Comment ça se passe ?

Vous pouvez déposer vos idées sur le site www.nosidees.wallonie.be du 1er février au 15 mars 2005. Ces idées restent évidemment votre propriété et feront l'objet d'un traitement confidentiel. Une fois l'opération clôturée, ces idées seront analysées par l'administration, le Cercle de la créativité et le Comité scientifique.

La Direction générale de l'Economie et de l'Emploi assurera le traitement de vos propositions ou suggestions, et les orientera, le cas échéant, vers les autres administrations pour assurer le meilleur suivi. Une réponse adéquate sera transmise pour chaque idée déposée, et un rapport général sera publié dans les 6 mois suivant la clôture de l'appel à idées.

## D'autres instruments

Parallèlement au site www.nosidees.wallonie.be, plusieurs autres instruments participent à l'élaboration du plan «Création d'activités». Le Cercle de la créativité et le Comité scientifique se feront le relais de l'expertise des personnalités qui les composent. Par ailleurs, deux études sont simultanément menées. La première, confiée à Mc Kinsey, porte sur les facteurs de réussite économique de régions d'Europe qui, après avoir connu des périodes difficiles, ont redressé la barre.

La seconde étude concerne la politique de différenciation à mener en Wallonie tant pour les produits que pour les services. Nos entreprises doivent être encouragées à trouver, acquérir, développer des produits et des services qui présentent des caractéristiques spécifiques auxquelles leurs clients attachent une valeur particulière. C'est pourquoi la différenciation de nos produits et services est un facteur clé du développement économique et social de la Wallonie. Cette différenciation fera ainsi l'objet d'une attention particulière dans le plan «Création d'activités». ||

# Marché Libre :
# **Beaucoup d'entreprises ont le profil...**

**Euronext Bruxelles a inauguré son Marché Libre le 10 novembre de l'année passée, avec la première cotation des titres de la société Propharex installée à Wauthier-Braine. Ce nouveau segment de marché est aujourd'hui opérationnel. Rencontre avec les initiateurs du projet.**

**Dynamisme Wallon** Février 2005

Jusqu'à présent, l'accès aux marchés boursiers était assez difficile pour de nombreuses PME, compte tenu de conditions d'admission et des obligations récurrentes ainsi que des dépenses liées à la cotation souvent jugées trop contraignantes compte tenu de leur taille. Soucieux de pouvoir également s'adresser aux plus petites sociétés, Euronext Bruxelles a décidé de créer un Marché Libre à l'instar du Marché Libre d'Euronext Paris qui, avec plus de 260 valeurs cotées, connaît un succès certain depuis plusieurs années.

### Que peuvent attendre nos chefs d'entreprise du Marché libre ?

Frédéric de Laminne et François Jubary : *Pas mal de choses ! Une cotation en bourse représente un levier de croissance extraordinaire pour les entreprises qui bénéficient de nombreux avantages tels qu'un renforcement de la visibilité et de la crédibilité, un accès à de nouvelles sources de financement, un renforcement de la structure financière, une valorisation permanente des titres... Par ailleurs, une cotation peut permettre de résoudre d'éventuels conflits entre actionnaires minoritaires et majoritaires sur la valeur des actions.... Ici, c'est le marché qui définit un prix pour chaque action. Et enfin, cerise sur le gâteau, toute entreprise cotée appartenant majoritairement à des personnes physiques bénéficie d'un précompte mobilier réduit à 15% sur les dividendes au lieu de 25%. C'est un incitant non négligeable.*

### Quelles en sont les spécificités ?

*Le Marché Libre a pour caractéristique essentielle d'imposer extrêmement peu de contraintes aux entreprises qui sollicitent leur cotation. Il s'agit là d'une différence fondamentale au regard de ce qu'exigent les marchés réglementés. Ainsi, les sociétés cotées au Marché Libre ne doivent pas afficher un niveau minimal de fonds propres (15 millions d'euros en théorie, mais qui peut monter jusqu'à 50 à 100 millions d'euros dans la pratique) pour accéder aux marchés réglementés.*

*Mis à part le dépôt de ses comptes annuels à la Banque Nationale de Belgique (comme toutes les autres sociétés, cotées ou non), les entreprises cotées sur le Marché Libre ne sont pas obligées de suivre une série de contraintes récurrentes imposées aux sociétés cotées sur les marchés réglementés, comme l'obligation de passage aux normes IFRS, le respect du code de gouvernance d'entreprise, la publication d'informations périodiques et occasionnelles susceptibles d'influencer le cours de l'action sous-jacente, etc.*

### Combien et quel type de sociétés visez-vous ?

*Un banquier d'affaires nous a indiqué qu'il serait raisonnable de viser une centaine d'entreprises belges cotées sur le Marché Libre d'ici 10 ans. Pourquoi pas ? Beaucoup d'entreprises belges ont le profil adéquat. En termes de taille, ce marché s'adresse naturellement aux PME désireuses de doper leur notoriété ou de trouver en bourse une source de financement supplémentaire. Pour le reste, nous ne privilégions aucun secteur. Nous voulons attirer des entreprises profitables, sérieuses, fiables, prometteuses qui ont déjà fait preuve d'une réussite passée et qui ambitionnent d'utiliser la bourse comme levier de croissance future.*

### Que peuvent faire les dirigeants de PME pour obtenir de plus amples informations ?

*Ils peuvent soit nous contacter, soit s'adresser à leur intermédiaire financier. Pour les PME qui envisagent une cotation, Euronext Bruxelles dispose de conseillers prêts à se déplacer pour rencontrer les dirigeants et évoquer avec eux les différentes facettes d'une introduction en bourse. Bien évidemment cette démarche d'information est strictement gratuite et confidentielle.* ||

**Contacts :**
Frédéric de Laminne 02/509.13.28,
f.delaminne@euronext.com
François Jubary 02/509.95.09,
f.jubary@euronext.com

Frédéric de Laminne et François Jubary : Nous voulons attirer sur le Marché Libre des entreprises profitables, sérieuses, fiables, prometteuses qui ont déjà fait preuve d'une réussite passée et qui ambitionnent d'utiliser la bourse comme levier de croissance future.

## Informatique Liège

Star Elec, la gamme d'applications S.I.G. (Système d'Information Géographique) pour le marché de la distribution d'électricité développé par le Groupe liégeois **Star Informatic**, premier acteur européen de l'édition de ce type de logiciels, a été choisie par Usine d'Electricité de Metz (UEM), la plus importante régie municipale d'électricité en France (elle dessert près de 300.000 habitants au t ravers d'un réseau long de 3.800 km). Le marché conclu, pour un montant supérieur à un million d'euros, verra le déploiement des applications de la gamme Star Elec et d'applications de gestion des réseaux d'éclairage public, de chauffage urbain et de télédistribution, pendant une période de 40 mois.

## Spatial Liège

Le 18 décembre 2004, HELIOS-2A a rejoint ses deux prédécesseurs, HELIOS-1A et 1B, dans l'Espace. Les données que transmettra ce satellite-espion français seront exploitées en Belgique, partenaire du programme, par le CPHB (Centre Principal Helios Belge), une station de réception et de traitement des images spécialement aménagée à Evere (Bruxelles). La mise en condition opérationnelle de ce centre est notamment assurée par la société liégeoise **Spacebel**, qui est notamment chargée de la mise en place de toutes les installations logicielles et collabore aux diverses tâches de maintenance, de qualification et de formation des militaires.

Les entreprises du secteur s'engagent

# Une charte pour démystifier les T.I.C.

**A l'heure où les T.I.C. (Technologies de l'Information et de la Communication) offrent d'innombrables possibilités aux entreprises, faire le bon choix peut parfois s'apparenter à un véritable casse-tête. Et si la solution tenait dans un engagement ?**

**Dynamisme Wallon** Février 2005 Par Damien **JACOB** (SPI+)

De plus en plus variée, l'offre T.I.C. apporte également un niveau de complexité et de sophistication des solutions avancées en constante augmentation. Une spirale ascensionnelle qui ne rassure pas les PME contraintes d'investir dans les nouvelles technologies…

Cette tiédeur, plusieurs entreprises liégeoises (AptoWeb, Bureau Joassart & Goffin, Caterina, DefiCall, Reality Sys, SCI, Sherwood), spécialisées dans les T.I.C. et réunies dans le cadre du Club E-Compétences du Forum Télécom de la SPI+, ont récemment décidé de la contrer en créant le label «eTIC», qui garantit le respect d'une Charte déontologique visant à clarifier les différents aspects commerciaux et contractuels du secteur. Celle-ci vise, notamment, l'adéquation du service par rapport au besoin du client, la maîtrise des coûts et des délais, les droits de propriété intellectuelle… Il s'agit donc là d'une forme de garantie quant au professionnalisme du fournisseur, de quoi rassurer les non-initiés qui cherchent une vraie solution en matière de T.I.C.

Pour donner force à cet engagement, la labellisation eTIC prévoit un processus de contrôle qui repose sur un comité d'accompagnement associant des représentants de la profession, des représentants d'utilisateurs et des représentants d'organismes publics. Ce comité tripartite est chargé de veiller au respect de la Charte eTIC par ses signataires et d'assurer la gestion des plaintes éventuelles.

A ce jour, 25 prestataires T.I.C. de la région liégeoise ont déjà signé la Charte déontologique eTIC. L'initiative, qui bénéficie par ailleurs du soutien d'Agoria (Fédération multisectorielle de l'industrie technologique), de plusieurs organismes publics (Agence Wallonne des Télécommunications, Forum Télécom de la SPI+, Socran, Technifutur) et de la Ministre wallonne des technologies nouvelles Marie-Dominique Simonet, s'étendra à l'ensemble de la Wallonie dans les prochaines semaines. ||

**Contacts :**

Eric Piscart 04/366.57.38, etic@forumtelecom.org

http://etic.forumtelecom.org

## Nouvelles technologies Namur

Après la vente de son implantation de Rhisnes en septembre dernier, **Siemens** s'installera dans un nouveau bâtiment à Jambes au printemps 2005. Il y occupera une surface louée de 1.000 m², dotée des infrastructures les plus modernes en terme d'informatique et de télécommunication et susceptible de servir de "satellite office" pour les autres collaborateurs du Groupe de passage dans la région.

## Aéronautique Bruxelles

Après plus de 10 ans à la tête du Conseil d'Administration de la **SABCA**, Jacques Detemmerman a cédé le flambeau à Raymond Pellichero, qui a pris ses fonctions le 1er janvier. En reconnaissance de son dévouement, le Conseil a conféré à Jacques Detemmerman, qui reste par ailleurs administrateur, le titre de Président Honoraire de la société.

## Agro-alimentaire Liège

La **siroperie Meurens** (Aubel), célèbre pour son produit-phare «Du vrai sirop de Liège», a lancé en janvier la nouvelle pâte à tartiner Chocofruit, qui combine chocolat et concentré de fruits et ne contient que 13% de matières grasses et 40% de calories en moins que les «chocos» traditionnels. Ce produit a été listé comme «produit innovant» lors du Salon International de l'Alimentation (SIAL) à Paris en octobre 2004.

# Province de Liège : les 12 travaux d'H

Dynamisme Wallon Février 2005

© Michel Houet -Tilt

**1.** Horst Helbecq "La fin de la sidérurgie va obliger les Liégeois à se remuer, à créer de nouvelles choses. On a connu cela aussi en Allemagne dans la région industrielle de Duisbourg. La région s'est complètement reconvertie. Ce sera pareil à Liège".

*Les chantiers sont nombreux en province de Liège actuellement. Ce qui est toujours un signe de vitalité et de confiance ! Dynamisme Wallon a choisi de vous présenter ces quelques grands projets d'envergure.*

- *Mais d'abord, nous vous proposons une rencontre étonnante. Horst Helbecq est Allemand et croit dur comme fer à l'avenir économique de Liège, au point d'y investir, avec l'aide de la Région wallonne, 27 millions d'euros dans un Hôtel cinq étoiles.*

  *>> Portrait d'un investisseur privé à l'enthousiasme communicatif en page 15*

- *Comme les travaux d'Hercule, ils sont douze. Douze chantiers en cours ou en gestation dans la région liégeoise. Douze projets qui doivent propulser le Pays de Liège dans le 21e siècle.*

  *>> Visite guidée en page 19*

- *Pour Jean-Pierre Delwart, patron Eurogentec et Président de l'UWEL, le nécessaire renouveau industriel de Liège se situe dans un contexte mondial inédit depuis le début de l'ère industrielle.*

  *>> Il explique sa vision en page 24*

- *100 entreprises liégeoises cheminent dans un projet «Innovation stratégique» développé par l'Euregio.*

  *>> Explications en page 27*

© Belpress.be - Banque d'images en ligne

lercule

Un dossier de Madeleine **DEMBOUR** et Pierre **REUTER**

# Un investisseur allemand va doter Liège d'un hôtel cinq étoiles "Liège dispose d'un potentiel inouï"

**Horst Helbecq est originaire de Cologne. Cet allemand de 60 ans est tombé amoureux de Liège. Il croit dur comme fer à l'avenir économique de la région. Au point d'y investir beaucoup d'argent. 27 millions d'euros avec l'aide de la Région wallonne. Un hôtel cinq étoiles, le deuxième de Wallonie, va bientôt ouvrir ses portes dans l'ancien couvent Sainte-Agathe, rue Saint-Laurent, au cœur de la Cité ardente.**

La chose ne manquera sans doute pas d'étonner. Liège que l'on dit en mal de reconversion économique va s'offrir le deuxième «cinq étoiles» de Wallonie. Et pas n'importe lequel : 20 suites (110 m² chacune, 1.500 euros la nuit), 80 chambres (250 euros la nuit), deux restaurants (un cuisine française, un cuisine italienne), petite salle de spectacles, piscine, centre de fitness… Horst Helbecq, le promoteur allemand, serait-il tombé sur la tête ? "*Absolument pas. Au contraire, je suis persuadé que Liège dispose d'un potentiel inouï comparé à des villes comme Aix-la-Chapelle ou Maastricht. Le fleuve, la gare TGV, l'aéroport, les autoroutes, le port….que demander de plus ? Toutes ces infrastructures vont rapidement donner à Liège un nouvel élan. J'en suis convaincu*".

## Un projet rentable

Pour l'investisseur allemand, par ailleurs déjà propriétaire d'un restaurant de standing au centre de Liège, le projet s'annonce rentable "*Je suis certain qu'il existe une clientèle liégeoise pour les deux restaurants et pour le centre de fitness. Je ne m'inquiète pas non plus pour la clientèle de l'hôtel qui sera évidemment plus internationale. Il y a actuellement dans les hôtels liégeois 600.000 réservations par an. Beaucoup se disent attirés par les hôtels de grand luxe. Si même nous n'en faisions que 10%, l'opération serait positive.*

*Sans compter sur les retombées des congrès au MECC de Maastricht, du Grand Prix de F1 à Francorchamps, des activités culturelles et commerciales liégeoises qui attirent nombre d'Allemands et de Hollandais, du tourisme dans les Hautes Fagnes et les Ardennes…. Et puis, de par sa situation géographique, Liège voit le passage, sur les autoroutes alentour, de nombreux Anglais ou Scandinaves. Si l'image de Liège pouvait un peu s'améliorer, via les hôtels par exemple, ces gens n'hésiteraient sans doute plus à s'arrêter*".

Car il y a un bémol à l'enthousiasme de Horst Helbecq : "*Liège doit au plus vite se prendre en mains. La Cité ardente ne se vend pas bien. Son image est terne. Dans mon restaurant, mes clients étrangers me citent toujours les deux mêmes points noirs : le manque de propreté et l'insécurité qui règne en ville. Je reconnais que depuis six ans des progrès indéniables ont été faits. Mais ce n'est pas assez. Il n'est pas normal que je doive amener les clients de mon restaurant en navette parce qu'ils craignent de se balader à Liège….*"

© JR Marot

3

**2-5.** De l'écluse de Lanaye (2) à la gare des Guillemins (5), en passant par le Country Hall du Sart Tilman (3) et le tunnel de Soumagne (4), la Province de Liège s'offre une cure de jouvence !

2

4

© SNCB

5

## Création d'emplois

Le lieu - un ancien couvent devenu hôpital Sainte-Agathe (XVIIe siècle) - est magique. Il a été racheté à la Province de Liège par la S.A. Batex dont Horst Helbecq est l'administrateur délégué. L'hôtel devrait ouvrir à la mi-2005. "*Il nous a fallu plus de deux ans pour obtenir le permis d'exploiter. Les procédures administratives sont vraiment très complexes en Belgique. Cela a trop longtemps retardé les travaux d'aménagement de l'hôtel*".

Un hôtel qui va créer de l'emploi : "*On peut s'attendre à l'engagement de 150 personnes, prioritairement liégeoises. Sans compter les retombées sur le commerce local*".

© Michel Houet -Tilt

**6.** L'hôtel Sainte-Agathe (5 étoiles) comptera 20 suites de grand luxe, 80 chambres, deux restaurants, une salle de spectacles, une piscine, un centre de fitness… et devrait employer 150 personnes, prioritairement liégeoises.

Horst Helbecq croit donc dur comme fer en l'avenir de la région liégeoise : "*Finalement la fin de la sidérurgie n'est peut-être pas une aussi mauvaise chose que cela. Ce sera sans doute difficile dans un premier temps mais cela va obliger les Liégeois à se remuer, à créer de nouvelles choses. On a connu cela aussi en Allemagne dans la région industrielle de Duisbourg. La région s'est complètement reconvertie. Ce sera pareil à Liège. Je suis vraiment optimiste. En plus la ville me plaît énormément et j'ai d'autres projets en tête !*". Et l'homme d'affaires allemand de jeter, depuis son restaurant, un regard gourmand vers la Halle aux viandes, le plus vieux bâtiment civil liégeois devenu lieu d'expositions… ‖

# Liège Construit son avenir
# Les 12 travaux d'Hercule

**Comme les travaux d'Hercule, ils sont douze. Douze chantiers en cours ou en gestation dans la région liégeoise. Douze projets qui doivent propulser le Pays de Liège dans le 21e siècle.**

Nous avons choisi de vous présenter quelques grands projets qui vont devenir réalité, en Province de Liège, dans les 5 ans à venir. Le choix est forcément arbitraire ! La grille de lecture est temporelle : sont présentés d'abord les projets les plus aboutis, ceux qui seront opérationnels dès cette année 2005, pour terminer à l'horizon 2010.

## 1 Avril 2005 : l'aérogare Liège-Airport

Cela bouge à Liège-Airport ! Et pas uniquement dans le domaine du transport de fret. Fin mars 2005 s'ouvrira en effet la toute nouvelle aérogare dédicacée au transport des passagers. Construite en forme d'immense parallélépipède rectangle tout en verre, l'aérogare aura une capacité d'accueil de 1 million de passagers par an et de 4 avions simultanément. Elle sera entourée d'un parking de 1.250 emplacements et d'un hôtel dont l'ouverture est prévue fin 2005.

L'Horeca trouvera sa place au sein de l'aérogare où on estime à 120 vingt unités – dont pratiquement une vingtaine de nouveaux employés – les personnes qui travailleront dans cet investissement de 30 millions d'euros largement financés par la SAB, la société de gestion de l'aéroport. Autre investissement prévu : l'allongement de la piste qui passera de 3.247 à 3.700 mètres d'ici le milieu 2006.

## 2 Mi-2005 : l'outlet mall de Verviers

Un projet vieux de plus de dix ans, un budget de 24 millions d'euros et une superficie de 9.840 m², l'Ardennes Outlet Centre est enfin sorti de terre sur le site de l'ancienne gare de Verviers Ouest.

Un projet aux multiples reports et rebondissements. En terme d'assainissement du terrain d'abord et de longues négociations avec les commerçants verviétois plutôt inquiets ensuite. Un investissement privé. Pour mener à bien le projet, l'investisseur initial (Ram Euro Center Verviers) s'est associé à une société de droit belge en création Comer group Euro Center, filiale du groupe anglais Comer qui réalisa la reconversion des docks de Londres.

L'Outlet vise la création de 250 emplois – dont 85% de main-d'oeuvre régionale – et la location des 45 surfaces commerciales disponibles dans lesquelles fabricants et détenteurs de marques proposeront invendus de la saison précédente, articles avec défaut et produits de tête avec une ristourne d'au moins 30 %.

6.000 clients par jour y sont attendus. Ceux-ci trouveront à disposition quelques 800 places de parking (qui augmenteront à 1.100). Ouverture prévue pour le milieu 2005.

## 3 Mi-2005 : l'hôtel Sainte-Agathe

L'ancien couvent Sainte-Agathe, rue Saint-Laurent à Liège, date du 17e siècle. Au début des années 2000, un homme d'affaires allemand a racheté ce monument classé pour en faire un hôtel cinq étoiles, premier du genre en Wallonie (voir son interview en page 14). Un investissement de 27 millions d'euros dont une partie apportée par la Région wallonne pour le volet restauration.

Les façades de style mosan ont été restaurées, de même que le cloître. Y prendront place 20 suites de grand luxe, deux restaurants, un centre thalasso, une luxueuse piscine…Dans le parc arboré, une annexe de 80 chambres. Depuis fin 2003, l'investisseur allemand dispose du permis d'exploiter. Il annonce l'ouverture pour milieu 2005 du moins en ce qui concerne les suites.

© MET

7

**7.** Construite en forme d'immense parallélépipède rectangle tout en verre, l'aérogare aura une capacité d'accueil de 1 million de passagers par an et de 4 avions simultanément...

**8.** Autre investissement prévu à Bierset : l'allongement de la piste qui passera de 3.247 à 3.700 mètres d'ici le milieu 2006.

8

© MET

## 4444 Mi-2006 : le Grand Curtius

Fin du premier semestre 2006, Liège aura (enfin) son Grand Ensemble Muséal sur le site, élargi, de la Maison de Jean Curtius. Le Grand Curtius (ce sera son nom) regroupera trois musées importants de la Ville : le Musée d'art religieux et d'art mosan, le Musée d'armes et le Musée d'archéologie et des arts décoratifs/mobilier et verre compris.

L'ensemble s'étendra sur une surface totale de plus de 10.000 mètres carrés dont 4.000 seront affectés au parcours permanent et 900 à des expositions temporaires. Le Grand Curtius représente un budget d'investissement de 41,7 millions d'euros cofinancé par la Région wallonne, la Communauté française, les fonds structurels européens de l'Objectif 2 et la Ville de Liège.

Objectif : attirer chaque année au moins 150.000 spectateurs… Le chantier entre dans sa troisième phase (celle de la scénographie des lieux). De retards en recours, c'est un dossier à rebondissements vieux de près de quinze ans qui se refermera au printemps 2006 (dernière date avancée mais que certains nouveaux ennuis juridiques avec les concepteurs français de la scénographie du musée pourraient remettre en cause).

## 5555 Fin 2006 : la «grande salle» du Sart-Tilman

Liège devrait disposer d'ici quelques temps d'une infrastructure sportive et événementielle au Bois Saint-Jean au Sart Tilman. Un projet ambitieux présenté en mai 2004 par le ministre wallon Michel Daerden. La nouvelle infrastructure comprendra une salle polyvalente et modulable de 5.500 spectateurs en version «sports» et de 7.500 places en version événementielle.

S'y adjoindra un hall omnisports d'une capacité de 1.500 places permettant d'élargir la gamme des disciplines sportives (handball, mini-foot,...) mais aussi de servir de salle d'entraînement pour les sportifs lors des grandes manifestations. Le Standard y bénéficiera aussi d'un nouveau centre de formation comprenant une dizaine de terrains (gazon et synthétiques), une tribune (1.000 places assises), des vestiaires, des sanitaires, une cafétéria, une salle de presse, une salle de remise en forme, un bâtiment administratif,...

Le montant des travaux est estimé à plus de 16 millions d'euros (hors TVA), et la Région participera à hauteur de 40 %. Le projet vise à doter le «Pays de Liège» d'une salle susceptible d'accueillir de grandes manifestations sportives, notamment celles de son «résident permanent», le club de basket de Liège, mais aussi de grands spectacles,

Les travaux devraient débuter en mai ou juin 2005 pour se terminer avant la fin de 2006

## 6666 Fin 2006 : La Gare Calatrava

Passage du TGV oblige, Liège menaçait d'étouffer dans sa «vieille» gare des Guillemins. C'est à l'architecte espagnol Santiago Calatrava, un des grands représentants de l'architecture contemporaine – on lui doit notamment les ponts de Séville et de Bilbao, les gares de Lisbonne et de Zurich et celle du TGV à l'aéroport de Lyon – qu'a été confiée la délicate mission de faire sortir de terre une gare d'envergure internationale.

Construite à côté de l'actuelle gare qui, elle, sera détruite, reliée à l'autoroute d'une part – avec un parking de 800 places sur trois niveaux – et tournée vers le centre-ville d'autre part, la gare Calatrava, couverte d'une immense verrière, n'est en fait que la face la plus visible d'un chantier de modernisation du réseau ferroviaire sur une longueur de 2,5 kilomètres.

C'est Euro Liège TGV, filiale de la SNCB créée en 1993, qui est en charge de cette réalisation estimée à 310 millions d'euros pour son ensemble et à 200 millions d'euros pour la gare proprement dite.

© J.R. Marot

9

**9.** Liège devrait bientôt disposer d'une infrastructure sportive et événementielle au Bois Saint-Jean au Sart Tilman.

**10.** D'une superficie de 9.840 m², l'Ardennes Outlet Centre est enfin sorti de terre sur le site de l'ancienne gare de Verviers Ouest

© Spi+

10

**11.** Mi-2006, le «Grand Curtius» regroupera sur le site élargi de la Maison de Jean Curtius trois musées importants de la Ville de Liège : le Musée d'art religieux et d'art mosan, le Musée d'armes et le Musée d'archéologie et des arts décoratifs

© Belpress.be - Banque d'images en ligne

11

© Sncb

12

**12.** La nouvelle gare des Guillemins et son parking représentent un investissement de plus de 510 millions d'euros.

Le quartier environnant connaîtra aussi une profonde revitalisation avec notamment la création d'une nouvelle place face à la gare. L'achèvement des travaux est prévu fin 2006.

### 7 2007 : le tunnel de Soumagne

Avec ses 6.530 mètres, ce sera le plus long tunnel de Belgique. Cet ouvrage d'art ferroviaire mettra, à l'horizon 2007, Bruxelles à 1h40 de Cologne, en passant par Liège...Coût : 159 millions d'euros pour 30 mois de travail et pas moins de 660.000 $m^3$ de terres et de roches extraites.

L'ouvrage fait partie du tronçon à grande vitesse entre Liège et la frontière allemande, lequel s'intègre dans l'axe Bruxelles-Liège-Allemagne (147 km).

Quand il sera opérationnel, le tunnel permettra aux Thalys et aux ICE (après homologation) de rejoindre le plateau de Herve à une vitesse de 200 km/h.

Une inquiétude subsiste pourtant : le tronçon entre la frontière et Aachen, long de 6 km, n'est pas encore modernisé et la vitesse y est limitée à 40 km/h

Les Allemands s'engagent cependant à régler le problème pour 2007.

### 8 2007 : Spa-Francorchamps

C'est un projet de 30 millions d'euros qui est en gestation du côté de l'Intercommunale du circuit de Spa-Francorchamps et de sa société commerciale.

Suite à une demande de la Fédération Internationale automobile (FIA), les stands de F1 doivent être déménagés. Ce sera fait dès 2007 de l'autre côté de la ligne de départ actuelle soit entre la chicane et le virage de la source. Au-dessus de ces stands, les responsables du circuit envisagent l'aménagement de salles de réception, de séminaire et de congrès et la construction d'un hôtel dans les environs immédiats.

Avec pour objectif d'attirer à Francorchamps de plus en plus de sociétés et d'organismes en dehors des compétitions. La chasse aux investisseurs privés est donc lancée !

### 9 2007 : Mediacité

Ouvrira, ouvrira pas ? S'il existe bien un projet à Liège qui souffle depuis près de dix ans alternativement le chaud et le froid, c'est bien celui de ce méga-complexe dédié aux médias et à tout ce qui y touche sur le site désaffecté des anciens laminoirs de l'Espérance-Longdoz.

150 millions d'euros d'investissement pour un projet immobilier mêlant zones commerciales, complexe de salles de cinéma, patinoire, studios et bureaux....

Une nouvelle date est citée pour l'ouverture : 2007.

Mais deux grains de sable risquent de gripper à nouveau les rouages. L'assainissement du site tout d'abord qui n'est pas encore terminé. Et puis il y a les résultats de la récente étude d'incidence consécutive à la demande de permis unique. Sur 79 avis rendus par la population, 9 seulement sont favorables au projet. Les riverains craignent des problèmes de mobilité dans le quartier et s'interrogent sur l'opportunité de créer de nouvelles salles de cinéma à Liège.

Ces réclamations seront examinées par les services d'environnement et d'urbanisme de la Région dans le cadre de la demande de permis unique. Rapport sera ensuite remis au Collège à qui il appartiendra de donner ou non le permis.

### 10 2009 : la liaison Cerexhe-Heuseux-Beaufays

Après le tunnel de Cointe inauguré en 2000, Liège attend un dernier maillon autoroutier pour alléger le trafic sur le ring nord entre Cheratte et Loncin. Cette portion d'autoroute relierait les autoroutes actuelles E40 (Liège-Aix-la-Chapelle) et E25 (Liège-Luxembourg).

Dynamisme Wallon Février 2005

© Belpress.be - Banque d'images en ligne

Un projet financièrement lourd, en tous cas pour les finances wallonnes. Dès lors, comme pour Cointe, c'est la Sofico qui gèrerait le dossier et débudgétiserait son financement via des emprunts. L'aide de la BEI (Banque d'Investissements européens) est d'ailleurs déjà programmée dans le projet de financement.

Normalement, cette année 2005 devrait être consacrée à l'obtention des permis de bâtir pour ouvrir le chantier en 2006 et l'achever en 2009. Un programme qu'une action d'un groupement de riverains opposés au projet pourrait faire capoter. Suite à une plainte, la Région wallonne vient d'être sommée par la Commission européenne d'expliquer la réduction des sites «Natura 2000» dans la zone traversée par la future liaison autoroutière.

Sans accord, la Commission menace de se tourner vers la Cour européenne de Justice. Avec, pour conséquence, le risque d'un refus d'octroi de subsides. De quoi remettre le projet sérieusement en question.

## 2010 : la quatrième écluse de Lanaye

Depuis 1994, Wallons et Hollandais ont longuement discuté sur les modalités de construction d'une quatrième écluse à Lanaye, région située en partie sur le territoire hollandais entre Visé et Maastricht. Celle-ci sera finalement un sas de 25 mètres de large pour 220 mètres de long. L'écluse permettra d'éliminer un goulot d'étranglement qui y oblige les bateaux à de longs délais d'attente. On pourra écluser de grandes unités de 9.000 tonnes ou simultanément deux trains de 4.500 tonnes. Par ailleurs, il ouvrira au trafic wallon un accès vers la mer (via Lanaye, le canal de Juliana et le port de Rotterdam). Le transport européen (25.000 bateliers par an) s'en trouvera également amélioré, d'autant plus que Lanaye fait la liaison avec le Rhin.

Le coût estimé de l'écluse est de 70 millions d'euros. Il sera co-financé par les deux partenaires sur base du principe de territorialité (10% pour les Pays-Bas, 90% à charge de la Région wallonne).

Du côté wallon, c'est la Sofico qui assurera le financement. Une demande de subvention a été adressée à l'Europe tant pour les études que pour les travaux. Celle-ci vient d'accorder un financement de 2,26 millions d'euros qui correspond à 50% du coût total des études en cours. Le chantier devrait débuter en 2007 pour s'achever en 2010.

## La Place Saint-Lambert !

Et bien non, la place Saint-Lambert à Liège n'est toujours pas entièrement terminée ! Certes, l'aménagement du site central, l'achèvement de l'îlot Saint-Michel et l'ouverture récente des Galeries Saint-Lambert ont fait grandement avancer un dossier vieux de près de 40 ans.

Restent cependant deux chaînons manquants : l'espace Tivoli et les annexes du Palais de Justice autour de la nouvelle gare du Palais.

En ce qui concerne Tivoli, on n'est nulle part. Hébergeant tantôt la structure éphémère du chœur Saint-Lambert, tantôt l'exposition Simenon ou encore les chalets du Village de Noël, l'endroit ne fait encore l'objet d'aucun véritable consensus. Tout juste sait-on qu'il existe une volonté politique de construire un espace. Mais lequel ? Théâtre, maison du tourisme, logements privés, parc arboré….les idées ne manquent pas.

De l'autre côté de la place, le dossier des extensions du Palais de Justice est plus avancé mais il est l'objet depuis

**13.** La quatrième écluse de Lanaye permettra l'éclusage de grandes unités de 9.000 tonnes ou deux trains de 4.500 tonnes simultanément. Elle ouvrira également un accès vers la mer au trafic wallon (via Lanaye, le canal de Juliana et le port de Rotterdam).

© MET

13

**14.** Quand il sera opérationnel, le tunnel de Soumagne – le plus long de Belgique (6.530 mètres) – permettra aux Thalys et aux ICE de rejoindre le plateau de Herve à une vitesse de 200 km/h. A l'horizon 2007, il mettra Bruxelles, via Liège, à 1h40 de Cologne.

14

© Sncb

© Spi+

plusieurs années d'un déluge de recours émanant des riverains du site. Et l'auditeur du Conseil d'Etat vient de rendre un avis favorable à une nouvelle demande en suspension.

A l'heure où vous lirez ces lignes, l'arrêt sera sans doute rendu. S'il donne raison aux riverains, il deviendra difficile pour la Régie des bâtiments, compétence fédérale, de persévérer dans la même voie. Il faudra donc dans ce cas réfléchir à d'autres solutions. Solutions qui passeraient par le choix d'une autre implantation ? Le site de Bavière, en rade depuis maintenant vingt ans, était régulièrement cité. Mais les autorités communales liégeoises viennent de formellement démentir. Bavière, ce sera du logement. ||

# A propos du renouveau industriel de Liège
# Le contexte mondial est inédit

Dynamisme Wallon Février 2005

Propos recueillis par Madeleine DEMBOUR

**Le nécessaire renouveau industriel de Liège se situe dans un contexte mondial inédit depuis le début de l'ère industrielle. Telle est la vision de Jean-Pierre Delwart, patron de la société liégeoise Eurogentec et Président de la section liégeoise de l'UWE. Dynamisme Wallon l'a rencontré.**

"*Trop souvent nous sommes plongés dans nos problèmes quotidiens et nous ne regardons pas objectivement notre environnement*", regrette Jean-Pierre Delwart. Le patron de la société Eurogentec, un des fleurons belges dans le secteur de la biotechnologie, veut renverser la vapeur en dressant quelques constats au sujet de l'Europe : "*au niveau de l'industrie, nous avons le leadership en matière d'aviation civile, construction, industrie chimique assurance… mais nous laissons la première place aux USA en informatique, ainsi qu'en biotechnologie*".

## Nous avons raté la révolution informatique

Jean-Pierre Delwart constate aussi que nous restons très forts dans les secteurs traditionnels, mais que nous avons raté la révolution informatique, dont nous n'avons aucun des composants majeurs. "*De même nous sommes en train de laisser passer une grande partie de la révolution des biotechnologies, et ceci par manque d'investissements en R&D*".

Pour le patron d'Eurogentec, les choses sont claires : "*si nous continuons à cumuler évolution démographique défavorable et rigidité sociale, nous nous installons sur la voie d'un sous-développement économique*".

## Liège ; ne pas laisser filer les choses sans réactions

Et Liège dans tout cela ? "*Nous sommes restés concentrés sur le travail du fer et ses dérivés. Les mines se sont taries. Aujourd'hui la sidérurgie à chaud s'en va vers des sites de production plus performants, ce qui était largement prévisible depuis plusieurs années. Liège souffre d'être mono industrie dans un secteur mature*".

Bien sûr Liège n'a pas le monopole d'être entièrement dépendante d'une seule industrie. Nos problèmes d'industrie à maturité, de vieillissement de population, de peu d'investissement en R&D, étaient malheureusement l'apanage de beaucoup de pays d'Europe. Mais les situations économiques de l'Europe et de Liège en particulier sont encore fortes aujourd'hui, comparées à ce qu'elles pourraient devenir demain si nous continuons à laisser filer les choses sans réactions.

Car pour Jean-Pierre Delwart, les atouts de Lièges sont avérés : université forte, situation géographique stratégique couplée à une infrastructure regroupant les 4 moyens logistiques (port, aéroport, rail et autoroutes), pôle culturel important, etc.

A propos de laisser filer les choses, Jean-Pierre Delwart se réfère "*à l'excellente analyse de prospective réalisée par la SPI+ sur Liège 2020, qui soulignait justement dans un scénario de redressement la nécessité d'une stratégie de développement globale, l'importance des stratégies d'alliances, la volonté de collaboration qui doit marquer la dynamique sociale*".

## Les structures sont en place, commençons à travailler

Est-ce le rôle du GRE, Groupe de Redéploiement Economique créé en juin 2004 ? "*Cet outil est capital : il doit précisément définir les objectifs (la vision), organiser la cohérence du redéploiement économique, être le point de contact entre les acteurs économiques et le monde politique. Les structures sont en place, il faut commencer à travailler*".

A côté des initiatives d'Agoria, de la Chambre de Commerce, rappelons aussi que l'UWEL (la section liégeoise de l'UWE,

© Michel Houet - Tilt

15

**15.** Jean-Pierre Delwart : "Les situations économiques de l'Europe et de Liège en particulier sont encore fortes aujourd'hui, comparées à ce qu'elles pourraient devenir demain si nous continuons à laisser filer les choses"

**16.** "Si nous continuons à cumuler évolution démographique défavorable et rigidité sociale, nous nous installons sur la voie d'un sous-développement économique"

16

présidée par Jean-Pierre Delwart, voir ci-dessous) veut jouer un rôle de rassembleur au niveau des différentes fédérations sectorielles, et autres organisations du monde des entreprises. "*C'est ainsi que se réunit régulièrement un groupe de travail visant à voir comment attirer en région liégeoise des projets venant de secteurs qui y sont peu ou pas représentés aujourd'hui, voire à créer des synergies entre les secteurs*", précise le Président ; qui conclut par un maître mot : "*agissons dans la cohérence, tous unis vers un but commun*". ||

Source : intervention de Jean-Pierre Delwart au Grand Liège, le 18 janvier 2005

## L'UWEL

*L'UWEL regroupe les fédérations sectorielles et les 600 entreprises membres de l'UWE dans la Province de Liège.*

*Cette section s'est fortement impliquée, ces derniers mois, dans le plan de redéploiement de la région liégeoise suite à la prochaine fermeture des usines de la sidérurgie à chaud.*

*En outre, l'UWEL fait entendre la voix des entreprises :*

- *en assumant de nombreux mandats de représentation dans différentes institutions (Avenir du Pays de Liège, Université et Hautes écoles, Conseil économique et social, SPI+, Interface entreprises-université, Socran, etc.);*
- *en coordonnant l'action des différentes fédérations qui lui sont associées et qui participent à ses travaux (Agoria, Chambres de Commerce, Febetra, Fege, Federgon, Club liégeois des exportateurs, Chambre syndicale de la construction, Fedichem, Liège Demain, etc.).*

Contact : Jean-Pierre DELWART (Président) 04/372.74.13, www.uwe.be (> rubrique UWEL)

# L'Euregio Meuse-Rhin
# Une valeur ajoutée pour 100 entreprises liégeoises

Dynamisme Wallon Février 2005

**Le programme Interreg III - Euregio Meuse-Rhin a pour ambition de renforcer le potentiel économique, social et culturel des régions transfrontalières et a ciblé 5 axes éligibles à un financement.**

Outre présenter un caractère transfrontalier évident, les projets éligibles doivent répondre à différents critères, dont celui d'être portés par des partenaires issus d'au moins 2 pays différents et émaner de collectivités publiques ou de personnes morales de droit public ou privé. Basé sur le principe d'un cofinancement pouvant s'élever jusqu'à 50% du montant total du projet (Région wallonne, Communauté française, Province de Liège, pouvoirs locaux… et fonds propres), Interreg III disposait initialement, pour la période 2000-2006, d'une enveloppe de 54 millions d'euros, soit, cofinancement oblige, 108 millions d'euros au total.

Coordonné par le MERIT (NL) avec pour partenaires la SPI+ de Liège et le LUC (B) ainsi que l'AGIT (D), le projet «Innovation stratégique» a pour objectif d'augmenter la capacité d'innovation stratégique des entreprises de l'Euregio. Concrètement, 650 d'entre elles y participeront, dont 100 situées en province de Liège, et 10 d'entre elles en Communauté germanophone.

## Un agenda d'innovation personnalisé

Concrètement, les entreprises participantes s'inscrivent dans un système de trois phases. Chacune de ces phases dispose de ses propres objectifs et engendre pour les entreprises des résultats spécifiques :

- Phase 1 : il s'agit d'un audit stratégique de l'entreprise (celui qui touchera les 100 sociétés liégeoises), qui génère un agenda d'innovation personnalisé. Tant les aspects internes qu'externes sont pris en considération. Cet audit est clairement orienté vers l'action.
- Phase 2 : l'audit initial conduit à la mise en œuvre de ses résultats. Au besoin, le projet fournit un accompagnement spécifique, et des échanges avec diverses institutions peuvent être générés.
- Phase 3 : la question de la coopération entre entreprises est au cœur de cette phase. Des clusters se forment à un niveau stratégique, tandis que la mise en œuvre des nouvelles idées bénéficie d'un soutien particulier.

Les promoteurs du projet «Innovation stratégique» ne sont cependant pas des doux rêveurs. Ils tablent d'ores et déjà sur une mise en œuvre immédiate des résultats au sein des entreprises (650 au départ) qui devraient avoisiner la centaine, 50 analyses complémentaires, 20 projets de clusters unissant entre 2 et 4 entreprises et, enfin, 10 mises en œuvre immédiate de clusters. Ce qui serait déjà un fameux résultat… ‖

**17.** Augmenter la capacité d'innovation stratégique des entreprises de l'Euregio : tel est l'objectif du projet «Innovation stratégique» porté par Interreg III.

17

**Contacts :**
Equipe Technique Interreg : Axel Noël et Isabelle Freson, secretariat@liege-emr.be, www.liege-euregio.be

# L'avis des spécialistes
# Quels bâtiments pour faire des affaires ?

**Dynamisme Wallon** Février 2005 Par Frédéric **MOSER**

**Acheter, construire, louer, sous-louer, leaser ? Les questions autour du bâtiment professionnel sont nombreuses. Dynamisme propose l'avis des ténors du marché wallon de l'immobilier.**

Une crise économique qui commence à s'estomper, une relance qui pointe le bout de son nez, des taux d'intérêt (encore) attractifs. Le contexte semble idéal pour... faire construire, louer de nouveaux bâtiments plus en adéquation avec les activités, ou acheter ? Certains conseillent aussi de sous-louer. Quels conseils suivre ? Comment prendre la bonne décision ? "*En réalité, il n'y a pas de conseils à donner ni de règle générale qui s'appliquerait à toutes les sociétés*, affirme d'emblée Christophe Nihon, de DTZ Wallonie. *La décision est et reste exclusivement dans les mains des entreprises. Un fait cependant : bien que la Wallonie demeure un marché «difficile», son image tend clairement à s'améliorer ; progressivement, au niveau européen et même international, l'on commence à saisir que la Wallonie est un réel point de passage. Dans le secteur de la logistique par exemple, on positionne la Région, qui dispose de ports autonome et d'aéroports compétitifs et accessibles, comme centre de l'Europe, mais depuis trois ou quatre ans seulement. Auparavant, les sociétés internationales ne «pensaient» pas à la Wallonie en termes d'implantations : aujourd'hui, elles y pensent immédiatement*".

© DSW Architects

**1.** Christophe Nihon (DTZ Wallonie) : "Bien que la Wallonie demeure un marché «difficile», son image tend clairement à s'améliorer..."

**2-3.** "... mais l'offre en matière de bureaux ne semble pas encore compenser le besoin des occupants pour des surfaces réellement adaptées à leurs besoins".

Même son de cloche chez King Sturge, une société internationale qui emploie quelque 2.500 personnes dans le monde réparties dans une centaine de bureaux, dont quatre en Belgique (un en Wallonie, à Liège). "*Que faut-il conseiller aux entreprises*, s'interroge Bertrand Cotard, associé chez King Sturge. *Acheter, louer. Je pense qu'il faut envisager la question au cas par cas et qu'on l'on ne peut dégager de politique générale tant les situations financières, les activités et les évolutions propres des sociétés sont différentes. Les réponses à cette question varient selon les cas de figure*". Et selon les disponibilités qui, en Région wallonne, ne sont pas illimitées.

*85% des entreprises du secteur privé sont locataires de leurs bureaux alors que le secteur public a davantage tendance à faire des acquisitions*

## Le marché wallon reste « difficile »

Le marché immobilier wallon fait aujourd'hui clairement apparaître une carence d'offres et est réputé difficile, "*mais il est malgré tout toujours du mouvement*", assure Bertrand Cotard. En outre, il est loin d'être uniforme et se caractérise par un marché propre à chaque grande ville : Liège dispose d'environ 425.000 m² de bureaux, Charleroi de 282.000 m² et Namur de 221.000 m². Quant aux loyers, ils sont plus élevés à Namur, où le parc immobilier majoritairement récent répond à une demande soutenue émanant des instances de la Région wallonne, puis à Liège, Charleroi offrant les loyers les moins chers.

Réalisée par le conseiller international en immobilier d'entreprise DTZ, qui est présent dans 33 pays dans le monde et un des leaders dans son segment de marché en Wallonie, la première étude globale du marché des bureaux en Wallonie fait apparaître notamment que, "*malgré son caractère hétérogène, le marché de l'immobilier corporate en Région wallonne est caractérise par un volume de transactions élevé, particulièrement au niveau de la location*".

Il est clair par ailleurs que l'offre de bureaux est insuffisante en Wallonie. "*Même si la Wallonie a fait l'objet de quelques promotions de bureaux de très haut niveau au cours des trois dernières années* [(1)], *cette offre ne semble pas encore compenser le besoin des occupants pour des surfaces réellement adaptées à leurs besoins, phénomène particulièrement prononcé à Liège*".

## 85% des entreprises sont locataires

"*En ce qui concerne les bureaux, dans le secteur privé, on constate que 85% des entreprises sont locataires*, précise Jean-Marie De Doncker, de Jones Lang LaSalle, *alors que le secteur public a davantage tendance à faire des acquisitions. En revanche, sur le plan industriel (entrepôts, bâtiments industriels, etc.), il y a plus de propriétaires que de locataires : les terrains ne sont pas chers pour l'instant et la construction d'une «boîte» est relativement aisée à réaliser*".

Pour opter pour telle ou telle solution, les entreprises doivent avant tout prendre en compte leurs propres contingences. Celles-ci peuvent être liées à l'activité, à la situation financière, à l'évolution, à la taille, aux aspirations et, bien entendu à l'offre. "*Une multinationale aura en général tendance à louer*, explique Christophe Nihon, *pour la simple raison qu'elle ignore si elle ne sera pas contrainte de déménager dans une autre région, voir un autre pays 5 ans plus tard*". A l'inverse, les PME – d'autant plus si elles ont un caractère familial – seront davantage enclines à acquérir un bien immobilier qu'il sera aisé de transmettre à la génération suivante. Le manque d'offres en matière de bâtiments spécifiques sur le marché peut également pousser une entreprise à faire construire. Telle société active dans les biotechnologies,

(1) L'étude WALLOM (WALLoon Office Market) de DTZ a été publiée en février 2003.

© DSW Architects

4

4. Outre l'aspect financier, de nombreux autres facteurs entrent en ligne de compte dans le choix de l'entreprise locataire : qualité et modernité des bâtiments, situation, places de parking, restaurants, crèches pour les enfants…
5. … Le tout nouveau parc Axisparc de Mont Saint-Guibert illustre parfaitement ce propos : à peine la peinture a-t-elle eu le temps de sécher dans les trois premiers bâtiments construits qu'ils sont déjà tous, essentiellement, loués ou vendus !

5

© DSW Architects

l'électronique de pointe ou dans l'agroalimentaire fera construire ses bâtiments industriels selon des impératifs liés à son activité : nécessité de pouvoir disposer d'une salle blanche, obligation légale d'un «sens à suivre dans l'entreprise» pour éviter que les produits finis ne soient contaminés par les matières premières, etc.

Mais l'entreprise qui est à la recherche de nouveaux bâtiments ne pourra évidemment pas négliger l'aspect financier. Bien que le prix de l'immobilier soit relativement bas, il pourra varier – on l'a vu – selon les régions, voire selon les villes, mais également selon le niveau de concurrence. "*Dans certaines localités de Braine-l'Alleud où la concurrence est forte*, remarque Bertrand Cotard, qui est responsable de cette province au sein de sa société, *les propriétaires auront tendance à baisser leur prix pour attirer les locataires dans leurs murs. Idem quand l'offre est «alléchante» - à savoir quand les bâtiments proposés sont de qualité, bien situés, modernes et offrant des avantages tels que des places de parking, des restaurants, voire des crèches pour les enfants*". Le tout nouveau parc Axisparc de Mont Saint-Guibert illustre parfaitement ce propos : à peine la peinture a-t-elle eu le temps de sécher dans les trois premiers bâtiments construits qu'ils sont déjà tous, essentiellement, loués ou vendus !

Mais la location offre également des avantages non négligeables. Elle permet par exemple à une jeune PME, qui n'a en général pas les moyens d'acheter ou de faire construire, de lancer son activité, d'être directement dans ses bureaux. A l'inverse, une PME installée depuis quelques années et qui poursuit son développement cherchera à acquérir ou à faire construire des installations correspondant davantage à sa taille et à ses ambitions.

## Ne pas négliger la sous-location

Rarement mentionnée, la sous-location n'est pas une pratique aussi rarement utilisée que l'on peut le penser. Elle semble en tout cas indiquée dans deux cas : lorsqu'une entreprise voit sa taille diminuer ou qu'une partie de ses activités a été transférées à l'étranger. "*Je me souviens d'une entreprise de Wavre qui disposait de 500 mètres carrés*, explique encore Bertrand Cotard. *Celle-ci n'a plus eu besoin, pour des raisons qui lui sont propres, que de la moitié de cette surface. Après avoir trouvé des installations correspondant à sa taille, elle a sous-loué son ancien bureau en proposant un loyer moins élevé, afin de ne pas devoir attendre un locataire durant plusieurs mois, tout en s'acquittant de la différence auprès de son propriétaire !*"

La sous-location intervient aussi lorsqu'une multinationale voit ses activités réduites dans un pays : il lui suffit d'occuper la surface qui lui convient et de sous-louer le reste. En définitive, les scénarios sont multiples et dépendent tant de facteurs internes propres à l'entreprise qu'externes (prix, état du marché, etc.). Et s'il est vrai que les loyers ont enregistrer une forte baisse depuis cinq ans, on peut envisager la possibilité qu'ils remonteront tôt au tard. Il ne faut donc plus trop attendre… pour prendre une décision stratégique.

# Inventaire
# Les centres d'affaires en Wallonie

**Dynamisme Wallon** Février 2005 Données recueillies par Thierry **DECLOUX**

**Base de lancement idéale, tant pour les jeunes entreprises que pour les groupes internationaux, le centre d'affaires permet à l'entrepreneur de disposer de tout son potentiel, à moindre coût, pour le lancement ou le développement de son projet. Profitant d'une infrastructure complète et d'un large panel de services (permanence téléphonique et secrétariat multilingues, fax, photocopieuse, salles de conférence, domiciliation commerciale…), le créateur peut ainsi consacrer toute son énergie au développement de son entreprise. Devant la constante évolution de l'offre en la matière, Dynamisme Wallon publie à nouveau son inventaire des centres d'affaires wallons (la première parution date de septembre 2003) pour vous aider à bien choisir celui qui vous convient…**

| Dénomination | Nature de l'offre | Conditions à remplir/type d'entreprises | Durée d'occupation |
|---|---|---|---|
| PROVINCE DU BRABANT WALLON | | | |
| BCS Group (Nivelles) | Business Center, centre d'affaires, organisation de séminaires, location bureaux meublés et salles de réunion. | Toutes entreprises | nc |
| Alternative Business Center (Louvain-la-Neuve) | 30 bureaux de 14 à 50 m² + salles de réunions | Entreprises de toutes tailles, indépendants et professions libérales. | Flexibilité totale |
| Regus Braine-l'Alleud Parc de l'Alliance (Braine-l'Alleud) | 2.876 m² offrant 154 postes de travail, 7 salles de réunion et de training d'une capacité de 2 à 80 personnes | Toutes entreprises | Flexibilité totale |
| Regus Waterloo Drève Richelle (Waterloo) | 1.576 m² offrant 110 postes de travail, 3 salles de réunion de 2 à 15 personnes | Toutes entreprises | Flexibilité totale |
| NCI Business Centre (Collines de Wavre) | 57 bureaux de 14 à 37 m² + 4 salles de réunions | Toutes entreprises | Flexibilité |
| ID Business Centre (Parc d'activités économiques Saintes-Tubize) | 60 bureaux de 14 à 32 m² + 3 surfaces de production ou de stockage 60 m² + salles de formation, de réunion et Espace Evénement | Entreprises innovantes | Flexibilité totale |
| Centre d'Entreprise et d'Innovation de Louvain-la-Neuve (Parc Einstein) | 60 bureaux de 15 à 40 m² + salles de réunion et Espace Evénement | Entreprises innovantes | Flexibilité totale |
| Cap Innove (ex-CTGA – Nivelles) | 34 bureaux de 10 à 30 m² | Entreprises innovantes | Flexibilité totale |
| 25.000 m² de bâtiments-relais de l'IBW (± 35 bâtiments) | Soit, le plus souvent, surfaces mixtes hall/bureau (500 m² en moyenne), soit bureaux seuls (120 à 150 m² en moyenne) | Activité compatible avec le cahier des charges des parcs | 5 ans |
| PROVINCE DU HAINAUT | | | |
| Centre Futur X (Mouscron) | 6 bâtiments comportant chacun 4 plateaux modulables de 330 m² | Toutes les entreprises | 3-6-9 ans et de courte durée éventuellement |
| Centre Futur Orcq (Tournai) | 4 bâtiments comportant chacun 4 plateaux modulables de 330 m² | | |
| 2 bâtiments relais de l'IBW (Impact à Estaimpuis et Maison des Entreprises à Comines) | bureaux de 25m² | Entreprises en phase de démarrage | Maximum 5 ans |
| 4 bâtiments-relais (Beaumont, Thuin, Soire-sur-Sambre et Momignies) | Surfaces modulables ateliers-bureaux | Activités d'artisanat ou de petite industrie | 3 ans renouvelables de 2 années supplémentaires |
| La Maison de l'Entreprise - 4 Business Innovation Centres (Enghien, Tournai, Binche et Mons) | Enghien : 10 à 15 bureaux modulables en location sur une surface totale de 600 m² (outre locaux communs) | TPE innovantes (moins de 3 ans et moins de 10 pers) et porteurs de projet | 3 ans maximum, en théorie. En pratique, chaque cas est analysé individuellement |

**Les prix mentionnés dans le tableau sont donnés à titre indicatif, de même que les autres informations pour lesquelles Dynamisme Wallon ne peut être tenu pour responsable. Pour des informations plus complètes, nous invitons les personnes intéressées à prendre directement contact avec les personnes mentionnées.**

| Coût | Personne de contact | e-mail | Site Web |
|---|---|---|---|
| Devis personnalisé | R.DRAPP<br>067/79.44.5 | info@bcsgroup.be | www.bcsgroup.be |
| 565 €/mois pour un bureau meublé de 14 m² (2 postes de travail) charges et services administratifs compris | Karina VANDENPLAS<br>010/48.35.35 | ab.center@skynet.be | |
| 450 €/mois par poste de travail dans un bureau de 2 personnes entièrement équipé (offre de lancement) | Marie KUZA<br>02/389.97.70 | Sales.belux@regus.com | |
| 520 €/mois par poste de travail dans un bureau de 2 personnes entièrement équipé | Marie KUZA<br>02/352.88.88 | Sales.belux@regus.com | |
| 750 €/mois, tous services à haute valeur ajoutée compris (salles de réunion, réseau informatique, réponse téléphonique personnalisée multilingue…) | Benoît EBRARD<br>010/68.63.11 | Benoit.ebrard@nci.be | www.nci.be |
| 32 €/m²/mois, tous services compris (accueil et permanence téléphonique personnalisée multilingue, connexion Internet à haut débit,…) | Christine SEUMOIS<br>02/391.45.37 | cseumois@agenceid.be | www.agenceid.be (CEEI) |
| 29 €/m²/mois, tous services compris (accueil et permanence téléphonique personnalisée multilingue, connexion Internet à haut débit,…) | Michel PREUD'HOMME<br>Christine SEUMOIS<br>010/39.00.04 | cseumois@ceilln.be | www.ceilln.be |
| 350 €/mois pour un bureau de 12m², charges et services communs compris | Karin Arnould<br>067/88.36.11 | info@capinnove.be | www.capinnove.be (CEEI) |
| Surfaces mixtes : 45 €/m²/an<br>Bureaux : 69 à 127 €/m²/an | Sylviane SBILLE<br>067/21.71.11 | sylviane.sbille@ibw.be | www.ibw.be |
| 475 €/bureau/mois (25 m² toutes charges comprises | Jean-Pierre COLPAERT<br>056/85.21.07 | busscenter@vano.be | www.futurx.be<br>www.futurorcq.be |
| 250 €/an pour un bureau de 25 m² (charges comprises, services payants) | Guy BRUTSAERT<br>056/85.24.00 | info@ieg.be | www.ieg.be |
| De 3 à 4 €/m²/mois | Anne-Sophie CANARD<br>071/59.12.02 | intersud@intersud.be | www.intersud.be |
| De 7 à 20 €/mois/m² en fonction de la localisation, le type de services et la superficie | Patrice THIRY<br>065/32.15.15 | thiry@lme.be | www.lme.be (CEEI) |

| Dénomination | Nature de l'offre | Conditions à remplir/type d'entreprises | Durée d'occupation |
|---|---|---|---|
| La Maison de l'Entreprise - 4 Business Innovation Centres (Enghien, Tournai, Binche et Mons) | Mons : 30 bureaux modulables en location sur une surface totale de 900 m²(outre locaux communs) | TPE innovantes (moins de 3 ans et moins de 10 pers) et porteurs de projet | 3 ans maximum, en théorie. En pratique, chaque cas est analysé individuellement |
| | Binche : 7 à 10 bureaux modulables en location sur une surface totale de 341 m² (outre locaux communs) | | |
| | Tournai : modules de 150 m² comprenant chacun 110/120 m² d'ateliers ou surfaces de stockage de 30/40 m² de bureaux | Sociétés d'entreposage et/ou de production | |
| Une bonne vingtaine de bâtiments-relais (+ 2 en construction à Ath-Ghislenghien) | superficies modulables de 460 à 920 m² | PME à valeur ajoutée et en création ou en développement | 4 ans maximum |
| 2 incubateurs | Surfaces comprenant stockage et bureau (+ espace labo à Seneffe) | Initialis (Mons) : entreprises technologiques (télécommunications) | 5 ans maximum + 2 ans éventuellement, avec l'accord de la Région wallonne. |
| | | Seneffe : secteurs scientifiques liés à la chimie | |
| 11 halls-relais | Cellules de 300 m² en moyenne | Entreprises en démarrage | |
| Centre d'Entreprise Heracles | 44 surfaces de bureaux de 20 à 70 m² | PME innovantes en création ou en développement | Formule "easy-in, easy-out" |
| Parc d'Entreprise Heracles | 40 bureaux de 20 à 60 m² et 48 ateliers de 60 à 90 m² | | 5 ans renouvelables de 2 ans |
| Centre d'Innovation Heracles (Aéropôle/Gosselies) | 24 bureaux de ± 20 m² | PME à caractère technologique | 5 ans négociables |
| 2 bâtiments "Mermoz" (Aéropôle/Gosselies) | Bureaux de 20 à 25 m², demi-plateaux de 300 m² et plateaux de 775 m² | Entreprises de haute technologie | 3-6-9 ans |
| 2 bâtiments au "Pôle Minerve-Télécom" (Aéropôle/Gosselies) | Bureaux modulables à partir de 25 m² | Entreprises actives dans les technologies de la communication et de l'information | 3-6-9 ans |
| Bâtiment "Clément ADER" (Aéropôle/Gosselies) | Bureaux modulables | Entreprises actives dans les domaines des services et de la recherche | 3-6-9 ans |
| 2 bâtiments-relais de type industriel d'Igretec (Courcelles et Frasnes-lez-Gosselies) | Sur chacun des sites : 2 modules, chacun de 700 m² de hall industriel et 150 m² de bureaux et sanitaires | Toutes entreprises sauf commerces de détail | 5 ans maximum (bâtiments-relais) |
| PROVINCE DE LIÈGE | | | |
| Archipel Centre d'Affaires (Liège) | 2 ensembles de bureaux (65 et 95m²) | Toutes entreprises | Bail de 3 ans (négociable) |
| Euregio Business Center (Liège) | 13 bureaux de 13 à 106m² et 3 salles (dont une multimedia) de 16 à 80 m² | Entreprises innovantes en création ou de moins de 5 ans | Flexibilité totale |
| Centre Socran (Sart/Tilman-Liège) | Une quarantaine de bureaux de 15 à 75 m² et 4 halls de production légère de 100 m² | PME dont l'activité ne relève pas de la législation sur le bail commercial + bâtiments spécifiques à Grâce-Hollogne (alimentaire), aux Hauts-Sarts (télébase pour les call-centers) et à Francorchamps (automobile) | 3 ans, reconductibles 2 ans |
| 48 bâtiments-relais | Petits bâtiments industriels composés d'atelier et de bureaux, chaque locataire ayant son indépendance | PME dont l'activité ne relève pas de la législation sur le bail commercial | 3 ans, renouvelable pour 2 dernières années. |
| 7 Espaces Entreprise | Centres de bureaux et parfois de petits ateliers, avec services communs | Spin-off du secteur spatial | |
| Spatiopôle | 2 bâtiments relais + 1 Espace Entreprise | | 5 ans, renouvelable pour 2 dernières années. |
| PROVINCE DE LUXEMBOURG | | | |
| 4 Centres d'Entreprises | Libramont | entreprises | Durée indéterminée |
| | Athus/Pôle Européen de Développement : 3 bâtiments (100, 300 et 700 m²) de bureaux de ± 25 m² avec services communs | Entreprises naissantes ou en extension | De 3 mois à 1 an, renouvelable |
| | Aye : 300 m² de bureaux modulables | | |
| | Marloie : 500 m² de halls | | |

*Retrouvez ce tableau dans nos bases de données en ligne sur www.uwe.be (rubrique «Bases de données»)*

| Coût | Personne de contact | e-mail | Site Web |
|---|---|---|---|
| De 7 à 20 €/mois/m² en fonction de la localisation, le type de services et la superficie | Philippe GERKENS<br>069/23.47.01 | gerkens@lme.be | |
| De l'ordre de 1000 €/mois (460 m²) à 1.750 €/mois (900 m²) les 2 premières années.<br>Le loyer augmente progressivement pour être doublé la 4e année | Franz BOURGUEIL<br>069/23.47.01 | bourgueil@ideta.be | www.ideta.be |
| 600 €/mois (avec service assistance) la première année puis progressif | Patrice THIRY<br>065/32.15.15 | thiry@lme.be | www.idea.be |
| 450 €/mois (avec service assistance) la première année puis progressif | Geneviève FINET<br>065/37.57.08 | genevieve.finet@idea.be | |
| 78 à 115 €/m²/an | Philippe CHEVREMONT<br>071/27.03.11 | heracles@heracles.be | www.heracles.be (CEEI) |
| Bureaux : jusque 114 €/m²/an<br>Ateliers : jusque 74,97 €/m²/an hors charges privatives | | | |
| 300 €/mois | | | |
| 95 – 100 €/m²/an, hors charges privatives | Nathalie CZERNIATYNSKI<br>071/20.28.19 | nathalie.czerniatynski@igretec.com | www.igretec.com |
| ± 95 €/m²/an, hors charges privatives et communes | | | |
| ± 95 €/m²/an, hors charges privatives et communes | | | |
| 35 € (Courcelles) et 40 €/m²/an (Frasnes-les-Gosselies) hors charges | | | |
| | | | |
| 50 €/m²/an (permanence téléphonique comprises) | Colette DODET 04/340.35.00<br>Dominique GILISSEN<br>04/340.35.11 | colette.dodet@agoria.be<br>dominique.gilissen@agoria.be | www.agoriall.org |
| Bureaux de 150 à 350 €/jour et de 600 à 2.200 €/mois ; salles de 80 à 250 €/jour (aussi à la demi-journée)<br>Services compris (services à haute valeur ajoutée – compta, fiscalité, informatique,… – non compris) | Benoît LISMONDE<br>Vincent LISMONDE<br>04/253.59.89 | info@euregiobusinesscenter.com | www.euregiobusiness.com |
| Bureaux : 8 €/m²/mois hors charges<br>Ateliers : 5 €/m²/mois hors charges | Frédérique LATHUY<br>04/367.83.41 | f.lathuy@socran.be | www.socran.be (CEEI) |
| de 21 à 41 €/m² d'atelier/an et de 48 à 76 €/m² de bureaux/an (réduction accordée aux entreprises de moins de 3 ans en province de Liège) | Véronique GOMEZ<br>Muriel ALBERT<br>04/230.11.11 | veronique.gomez@spi.be<br>muriel.albert@spi.be | www.spi.be |
| de 32 à 47 €/m² d'atelier/an et de 64 à 115 €/m² de bureaux/an (réduction accordée aux entreprises de moins de 3 ans en province de Liège) | | | |
| Bâtiment relais : 47 €/m² d'atelier/an et 93 €/m² de bureaux/an<br>Espace Entreprise : 107 €/m² de bureaux/an<br>(réduction spéciale Spatiopôle) | | | |
| | | | |
| Après négociation<br>100 €/m²/an entretien des locaux compris | Thierry DEHOUT<br>061/29.30.40 | info@ccilb.be | www.ccilb.be |
| | Yves JANSON<br>063/38.99.00 | yvon.janson@idelux.be | www.idelux.be (CEEI) |
| 90 €/m²/an hors entretien et charges | Francine SPILMAN<br>063/231.829 | francine.spilman@idelux.be | www.idelux.be |
| 25 €/m²/an hors charges | | | |

| Dénomination | Nature de l'offre | Conditions à remplir/type d'entreprises | Durée d'occupation |
|---|---|---|---|
| 11 usines-relais | Superficies de 500 à 5.000 m² | Toutes entreprises à l'exclusion du commerce de détail | 3 à 5 ans (avec possibilité d'acquisition du bâtiment) |
| PROVINCE DE NAMUR | | | |
| Burogest (Namur) | 20 bureaux de 12 à 50 m² (1 à 3 personnes) | Toutes entreprises | Bail de services à durée indéterminée avec 3 mois de préavis |
| Nouveau Saint-Servais asbl (Centre de Premier Accueil d'Entreprise – Saint-Servais) | 20 ateliers (3.500 m² au total) et 35 bureaux et salles de réunion (1.000 m² au total) | Entreprises débutantes attachées à une activité de production, de transformation ou de services avec des perspectives | 5 ans maximum |
| 15 halls-relais | Modules de 120 à 530 m² | d'utilité sociale et de création d'emploi PME (production de biens et/ou services) + certains bâtiments dédicacés : bois (Gedinne) et agro-alimentaire (Ciney-Rochefort) | 5 ans maximum (prolongation avec l'accord de la Région wallonne) |
| Crealys : 1 Centre Technologique + 3 Centres Relais d'Innovation (Parc scientifique Crealys de Gembloux) Nouveau : bioincubateur dès fin 2005 | Modules de 16 à 68 m² + 5 Pilot plants et 5 bureaux | Activités innovantes, secteurs des sciences du vivant, des TIC, de la qualité,… pouvant créer des synergies avec les universités, centres de recherche, etc. | 3 à 5 ans |
| Crealys Business Centre : bâtiments clé sur porte polyvalents | Bâtiments de 500 m² à 2.400 m² | Activités innovantes, secteurs des sciences du vivant, des TIC, de la qualité… pouvant créer des synergies avec les universités, centres de recherche, etc. | Location par bail classique par promoteurs privés ou vente des bâtiments |

| Coût | Personne de contact | e-mail | Site Web |
|---|---|---|---|
| De 30 à 40 €/m²/an hors charges | Francine SPILMAN<br>063/231.829 | francine.spilman@idelux.be | www.idelux.be |
| 395 à 695 €/ mois)<br>services compris | Carine JOB<br>081/20.60.00 | info@burogest.be | |
| 2,73 €/m²/mois (ateliers) ou 3,97 € : m²/mois (bureaux) + charges forfaitaires de 37,18 €/mois | Eric GRAVA<br>081/73.32.57 | nss.forma@skynet.be | www.nouveausaintservais.org |
| De 325 €/mois les m² à 1.080 €/mois les 530 m² (indexation annuelle de 20€/mois/module jusqu'à la 5e année) | Daniel ANDRE<br>081/71.71.32 | dan@bep.be | www.bep.be (CEEI) |
| De 14 €/m²/mois la 1e année à 16,5 €/m²/mois la 5e année (réduction possible via Programme Lauréat) | Stéphanie BONMARIAGE<br>081/72.88.27 | sbo@bep.be | www.bep.be (CEEI)<br>www.crealys.be |
| 110 €/m²/an hors charges (devis en fonction des aménagements) | Stéphanie BONMARIAGE<br>081/72.88.27 | sbo@bep.be | www.bep.be (CEEI)<br>www.crealys.be |

# Un outil pour les entreprises wallonnes
# **L'amélioration continue avec Wallonie Excellence**

**Trois ans et demi après sa création, la Cellule du «Fil de l'éco-gestion» vit un nouveau tournant dans son histoire. De la sensibilisation aux systèmes de management environnemental auprès des entreprises wallonnes elle évolue aujourd'hui vers une structure d'accueil pour entreprises désireuses de mettre en place leur propre système de management : Wallonie Excellence.**

**Dynamisme Wallon** Février 2005 Par Marcel **GEHLEN**

Le Ministre de l'Environnement a octroyé une nouvelle convention à l'UWE en vue d'aider les entreprises wallonnes dans leur cheminement vers la qualité environnemen(to)tale. Sur base des enseignements tirés du projet pilote lancée en mai 2004 et des retours d'informations des 5 séances d'informations organisées en octobre et novembre 2004, la Cellule du «Fil de l'éco-gestion» de l'UWE a peaufiné son offre pour l'année 2005. L'objectif principal réside dans la création d'un «club d'entreprises» qui coordonnera les différentes étapes de la mise en place d'un Système de Management Environnemental (SME) ou d'un Système de Management Intégré (SMI = intégrant la sécurité, l'environnement et la qualité) pour ses membres.

## Concrètement ?

L'entreprise se pose de multiples questions en matière de SME(I). Comment palier le manque de ressources internes ? Comment débuter la démarche ? Combien ça coûte ? Qui peut aider ? La Cellule du «Fil de l'éco-gestion» apportera des réponses à toutes ces questions lors d'une réunion d'orientation individuelle et expliquera les tenants et aboutissants d'une démarche de type système de management. Elle établira ensuite des grappes de 3 à 6 entreprises qui construiront ensemble leur SME(I). Pendant la première année, La Cellule du «Fil de l'éco-gestion» encadrera ainsi six ateliers d'échange d'expérience. Ces réunions permettront d'analyser d'une manière critique le travail effectué en interne et – le cas échéant – d'aborder et solutionner les problèmes rencontrés.

## Quels sont les moyens mis à disposition des entreprises membres ?

Les trois entreprises pilotes ont testés avec succès les outils informatiques mis à leur disposition en 2004 :

- Le logiciel modélise / cartographie les processus en vigueur ;
- L'analyse environnementale aide à déterminer les aspects environnementaux significatifs de l'organisme (idem pour les outils «Analyse sécurité» et «Finance») ;
- Le gestionnaire des compétences du personnel complète la gamme des outils mis à disposition des entreprises membres.

La Cellule du «Fil de l'éco-gestion» dispose également d'une plate-forme d'échange Internet sur laquelle les entreprises membres peuvent :

- Télécharger le logiciel
- Télécharger les solutions modèles (pourquoi vouloir réinventer la roue)
- Découvrir des liens vers la réglementation
- Réaliser du Benchmarking (grâce à des indicateurs globaux)
- Participer au forum (groupes de discussion autour de l'utilisation des outils informatiques, des exigences d'un SME, l'amélioration continue …)

## Quels sont les avantages de la démarche ?

La guidance de la Cellule du «Fil de l'éco-gestion» ainsi que les échanges d'expériences entre pairs vous faciliteront l'implémentation d'un système de management certifiable qui colle aux besoins de votre entreprise. Enfin, la démarche groupée permet de réduire certains coûts par rapport à une démarche individuelle.

## A qui s'adresse Wallonie Excellence ?

Wallonie Excellence s'adresse à toutes les entreprises wallonnes qui veulent améliorer leur fonctionnement interne et qui souhaitent, pour ce faire, utiliser une méthode de management moderne. Wallonie Excellence est la structure idéale pour les entreprises certifiées qui veulent simplifier leur SME(I) ou recherchent des idées pour nourrir l'amélioration continue.

La Cellule du «Fil de l'éco-gestion» organise la première formation autour de ses outils à partir de mars 2005. ||

Sur base, notamment, des retours collectés au cours des 5 séances d'informations organisées en octobre et novembre 2004 (ici lors du Salon Initiatives à Liège), la Cellule du «Fil de l'éco-gestion» de l'UWE a peaufiné son offre pour l'année 2005…

**Cellule de coordination du "Fil de l'éco-gestion"**

Marcel Gehlen (responsable)
Catherine Dubois et Florence Gillmann

- Tél. 010/47.19.60
- E-mail : ecogestion@uwe.be
- www.ecogestion.be
- Plate-forme Wallonie Excellence : www.fil.ecogestion.be

# Gaz à effet de serre
# Une directive qui n'a pas fini de faire parler d'elle

**Où en est-on en Wallonie, dans la réduction d'émissions de $CO_2$ ? Le décret wallon transposant la directive qui établit le système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre a été publié, au Moniteur belge, le 2 décembre 2004. Etats des lieux et perspectives…**

**Dynamisme Wallon** Février 2005

Par Olivier **KASSI**

A côté des mesures prises dans le secteur de l'énergie et des entreprises, il est important de mettre en œuvre des mesures qui permettront aux autres secteurs (domestiques, transports, …) de contribuer eux aussi aux efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Le système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre repose principalement sur deux choses : d'une part, l'autorisation d'émettre des gaz à effet de serre et, d'autre part, le plan d'allocation des quotas d'émissions.

## Des autorisations délivrées «just-in-time»

En vertu de la directive européenne, les entreprises – 124 établissements sont concernés en Région wallonne – doivent disposer d'une autorisation d'émettre des gaz à effet de serre. Cette autorisation précise les règles de surveillance et de déclaration des émissions. La directive a prévu que l'autorisation pouvait être intégrée dans l'autorisation de la directive IPPC (le permis d'environnement en droit wallon).

Le système wallon consacre ce principe. Ainsi, le permis d'environnement vaut autorisation d'émettre des gaz à effet de serre. Il mentionne les règles à suivre en matière de surveillance et de déclaration des émissions. Cette règle s'applique pour les nouveaux établissements et lors du renouvellement des permis venus à échéance.

## Un plan wallon d'allocation qui se finalise

Le plan d'allocation a récemment été adopté par le Gouvernement. Il précise la quantité totale de quotas que le Gouvernement a l'intention d'allouer pour la période de référence considérée et la manière dont il se propose de les attribuer. Il contient la liste des installations et activités concernées, émettant des gaz à effet de serre spécifié (le $CO_2$ actuellement) et précise la répartition envisagée de quotas à allouer entre les installations. Pour la première période de référence – du 1er janvier 2005 au 31 décembre 2007 – 100% des quotas sont alloués à titre gratuit. Les quotas seront délivrés au plus tard le 28 février et seront inscrits au niveau d'un registre.

La mise en œuvre de ce registre a nécessité une étroite collaboration entre le Fédéral et les Régions. Il y aura un seul registre au niveau national qui sera alimenté par les données collectées au niveau régional, chaque installation y étant identifiée par une ligne où les quotas alloués sont mentionnés. La Commission européenne a d'ores et déjà reconnu formellement que ce registre est conforme à la réglementation européenne et la Belgique a reçu le feu vert pour se connecter au Community Independant Transaction Log (CITL) européen qui fonctionnera comme lien de communication entre les différents registres nationaux.

La transposition de la directive et sa mise en œuvre actuelle est une première étape du processus de Kyoto en ce qui concerne les entreprises.

## Enormément de choses à réaliser dans un délai de 2 ans

Pour le mois de juin 2006, il va falloir établir le second plan d'allocation des quotas qui couvrira la deuxième période de référence 2008-2012. Il ne s'agit plus d'une période test, mais bien de la période Kyoto pour laquelle les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre doivent être atteints par la Belgique. Le second plan doit être établi à très court terme sans pouvoir bénéficier pleinement du retour d'expérience de la première période de référence.

## Ouf ! Les 124 autorisations ont pu être délivrées !!

*En ce qui concerne les 124 établissements wallons concernés, l'obtention de cette autorisation constituait le préalable à toute participation au système d'échange de gaz à effet de serre. Or, il ne restait que quelques mois entre l'élaboration du décret et la et la date fatidique du 1er janvier 2005. C'est grâce à une collaboration franche et continue entre l'UWE, les secteurs, les entreprises et les fonctionnaires en charge de ce problème à l'administration wallonne (la DGRNE) que les 124 autorisations ont pu être délivrées avant le 1er janvier 2005. Il a fallu pour cela, mettre au point une procédure transitoire de demande, concevoir les formulaires, les remplir, les contrôler et rédiger les autorisations individuelles, alors même que les textes légaux n'étaient pas encore votés. C'est grâce à la mobilisation volontaire de quelques fonctionnaires qui n'ont ménagé aucun effort que cette performance a été réalisée ; qu'ils en soient ici publiquement remerciés.*

**Cellule des Conseillers en Environnement**

Didier Nibelle (responsable), Olivier Cappellin, Brigitte De Vos, Stéphanie Fourez, Anne-Françoise Hannick, Stéphane Hennebert, Olivier Kassi, Sylvaine Menvielle
• Tél. 010/47.19.43
• E-mail : conseillers@uwe.be
• www.uwe.be,www.permisenvironnement.be

Créé à l'initiative du Ministre wallon de l'Environnement, la Cellule des Conseillers en Environnement est financée par la Région wallonne.

## Quelques ordres de grandeur...

*Les 124 entreprises wallonnes concernées par le décret «Emission Trading» représentent environ 26 millions de tonne $CO_2$ par an, pour un total wallon annuel tournant autour de 53 millions de tonne d'équivalent $CO_2$ (chiffre en baisse ; en 1990 on se situait aux alentours de 54 millions). Les plus petites émissions par établissement sont de l'ordre de 2.000 tonnes par an, les plus importantes avoisinent les 1,5 millions de tonnes.*

Dans un même temps, les entreprises vont devoir remplir leur déclaration annuelle d'émissions de gaz à effet de serre et les soumettre à la vérification de l'administration. En effet, à la fin de chaque année, les entreprises doivent rendre autant de quotas qu'elles en auront émis. Un marché d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre sera organisé. Une initiative d'Euronext devrait voir le jour d'ici mars 2005.

Au cours de la période, il faudra mettre en œuvre d'autres mécanismes flexibles (mise en œuvre conjointe, mécanisme pour un développement propre). Dans ce cadre, soulignons la récente décision du Gouvernement wallon d'investir dans un fond de la Banque mondiale à hauteur de 2 millions d'euros (souscription inscrite au budget 2005) pour l'achat de quotas d'émission de $CO_2$. Cet achat poursuit un double objectif :

- Il permet de concourir à la diminution globale des émissions atmosphériques de $CO_2$ et de respecter les engagements que la Belgique a pris dans le cadre du protocole de Kyoto.
- Il participe au financement de projets d'utilité publique dans des pays en voie de développement : distribution d'eau, installations électriques, traitement des déchets… La Banque Mondiale offre les garanties nécessaires à la bonne affectation des montants.

Il s'agit là d'un premier pas, le Gouvernement wallon s'étant engagé à terme sur une somme totale équivalente à 5 millions de dollars. Les autres tranches étant libérées dans les années qui arrivent.

### D'autres secteurs à solliciter

On le voit, les entreprises sont en première ligne pour répondre à l'effort de réduction imposé dans le cadre du Protocole de Kyoto. Elles ne peuvent cependant pas être les seules à prendre en charge cet effort.

A côté des mesures prises dans le secteur de l'énergie et des entreprises (quotas d'émission, accords de branche), il est important de mettre en œuvre des mesures qui permettront aux autres secteurs (domestiques, transports, …) de contribuer eux aussi aux efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre. C'est, en effet, un ensemble de mesures qui permettront à la Région wallonne d'atteindre les objectifs ambitieux qui lui ont été assignés dans le cadre du protocole de Kyoto. ||

# Importantes sommes en jeu
# **Remboursement partiel du gasoil professionnel**

**L'augmentation de l'accise sur le diesel professionnel peut dans certains cas être remboursée ! Bien que cette procédure soit un peu complexe, des sommes non négligeables peuvent ainsi être récupérées. Détails et explications.**

**Dynamisme Wallon** Février 2005

Par Catherine **MAHEUX**

La Cellule Mobilité de l'UWE a organisé une séance d'information le 21 décembre dernier en collaboration avec la FEB et l'Administration Centrale des douanes et accises, représentée par Marc Vandenborre, Directeur Général, et Serge Dufourny, Directeur.

Cette séance détaillait la procédure à suivre pour bénéficier du remboursement de l'augmentation de l'accise spéciale (effet cliquet) du diesel professionnel. Bien que cette procédure soit un peu complexe, des sommes non négligeables peuvent ainsi être récupérées.

Les véhicules concernés par ce remboursement sont :

- les camions d'au moins 7,5 tonnes de masse maximale affectés exclusivement au transport de marchandises pour compte d'autrui ou pour compte propre;
- les véhicules de plus de 8 places, sans tenir compte du conducteur, affectés au transport régulier ou occasionnel de passagers;
- les taxis en transport national.

Afin d'obtenir les remboursements, plusieurs étapes doivent être suivies. Premièrement, il faut obtenir une «autorisation produits énergétiques et électricité». Le délai d'obtention d'une telle autorisation est d'approximativement 2 semaines. Dès que l'on dispose de l'autorisation, il convient de remplir la déclaration pour l'année 2004 appelée «exemption du droit d'accise spécial après le 1er janvier 2004 sur le gasoil professionnel» et de la renvoyer à l'administration des douanes et accises au plus tard pour le 31 mars 2005.

## En 2005

En ce qui concerne la consommation en 2005, il y aura deux déclarations à faire. Une première déclaration sera à rentrer entre le 1er juillet et le 30 septembre 2005 pour le diesel professionnel consommé pendant le 1er semestre. D'agissant du second semestre, la période de remise des déclarations est comprise entre le 1er janvier et le 31 mars 2006.

Le remboursement sera effectif dans les 40 jours ouvrables après réception de la déclaration à l'exception des déclarations soumises au contrôle et celles qui n'ont pas été remplies correctement ou complètement. Ces deux documents et des notes explicatives sont accessibles via internet à l'adresse http://finform.fgov.be - thème - «accises» ou à la direction régionale dont l'entreprise relève.

La Cellule Mobilité de l'UWE dispose également d'un exemple mis au point par la FEB et validé par l'administration. Celui-ci permet de se rendre compte des sommes en jeu et de se familiariser avec la procédure (voir site www.uwe.be, mot-clé «mobilité»). ||

Tous les documents présentés lors de la séance d'information du 21 décembre 2004 sur le remboursement partiel du gasoil professionnel, organisée par la Cellule Mobilité de l'UWE, sont disponibles sur www.uwe.be

**Cellule Mobilité de l'UWE :**
Samuël Saelens et Grégory Falisse
Tél. 010/48.94.08 - E-mail : mobilite@uwe.be

## Communication Bruxelles

**Newton 21**, seul réseau belge d'agences de communication, poursuit son déploiement avec l'ouverture de deux marchés : l'Autriche et la Tchéquie. L'antenne autrichienne, ouverte depuis mars 2004, affiche déjà à son actif des clients tels que Esprit, Nissan et IBM. Présent dans 10 pays, Newton 21 Europe a dégagé en 2004 une marge brute de 15.000 euros et un bénéfice opérationnel de 1.900 euros. Il occupe 185 collaborateurs, et gère aujourd'hui les budgets européens des marques : Esprit (Event), Fressnapf (Above) et L'Oréal (Loyalty).

## Nouvelles technologies pour la santé Brabant Wallon

En janvier dernier, le groupe **IBA** (Louvain-la-Neuve) a annoncé l'acquisition de deux centres de production et de distribution de traceurs PET (tomographie par émission de positrons) au Nouveau Mexique et au Texas, ce qui porte à neuf le nombre d'instalations du genre exploitées par IBA aux Etats-Unis.

# Nouveau certificat pour la société namuroise **Coris Bioconcept dans le Top du Top**

**Coris Bioconcept obtient un certificat ISO 13485:2003 , une norme conçue pour les fournisseurs de dispositifs médicaux. La société namuroise est l'une des premières à obtenir cette certification. Se positionnant sur le marché mondial, la mise en conformité suivant des standards internationaux n'est plus seulement considérée comme un avantage, mais peut aussi devenir une exigence de certains pays, le Canada notamment.**

**Dynamisme Wallon** Février 2005

Article proposé par le **MWQ** et rédigé par Vinciane **DALEMANS** (Coris Bioconcept)

Créée en 1996 et située dans le Parc Scientifique Crealys, Coris Bioconcept est une société de biotechnologie qui développe, produit et commercialise des kits de diagnostic rapide permettant de détecter les principaux virus, bactéries et parasites responsables de troubles digestifs et respiratoires.

Dès le départ, les deux gérants se sont orientés vers une politique de qualité visant à établir une culture d'amélioration continue, ce qui a permis à la société, entre autres, de se démarquer de la concurrence et de proposer des produits et services innovants. La société est certifiée selon la norme ISO 9001 : 2000 depuis 2001 et ISO 13485 : 2003 en août 2003, se positionnant comme l'une des premières sociétés à obtenir cette certification .

La politique de qualité et d'amélioration continue développée par Coris Bioconcept depuis sa création en 1996 a permis à la société de se démarquer de la concurrence et de proposer des produits et services particulièrement innovants.

## Deux certifications complémentaires

En effet, la norme ISO 9001 version 2000 est une norme dite «générique» qui peut s'appliquer quelle que soit la taille ou l'organisation de l'entreprise, quels que soient son secteur d'activité et le produit ou service fourni. Cette première étape était le socle à la recherche de performance que Coris Bioconcept souhaitait atteindre.

Elle a été conçue uniquement pour les fournisseurs de dispositifs médicaux. Elle s'intéresse plus aux caractéristiques et à la performance des produits visés. Le but est ici d'obtenir constamment des produits sûrs et efficaces. Initialement la version de 1996 pour l'ISO 13485 s'utilisait conjointement avec l'ISO 9001. L'association des 2 référentiels se montrait donc tout à fait complémentaire, ce qui a incité Coris Bioconcept à s'engager sur cette voie.

La norme ISO 13485 a ensuite évolué en 2003 pour devenir une norme indépendante de l'ISO 9001 : 2000. Elle est très axée sur la maîtrise des risques puisque celle-ci doit être effectuée tout au long du processus de réalisation. Elle y ajoute beaucoup d'exigences en terme de documentation (notamment pour satisfaire aux exigences de traçabilité) et supprime certaines spécificités de l'ISO 9001 : 2000, comme par exemple la recherche d'amélioration continue et l'amélioration de la satisfaction du client.

## Une obligation au Canada

Le choix de certification pour Coris Bioconcept selon ces 2 référentiels complémentaires s'est donc avéré justifié, d'autant plus que se positionnant comme un fabricant actif sur le marché mondial, la mise en conformité suivant des standards internationaux n'est plus seulement considérée comme un avantage, mais peut aussi devenir une exigence de certains pays.

Au Canada par exemple, le Règlement sur les instruments médicaux édicté par «Santé Canada» exige, depuis le 1er janvier 2003, que les matériels médicaux de classe III et IV soient conçus et fabriqués conformément à la norme CAN/CSA ISO 13485. Ces labels de qualité viennent confirmer l'excellence du travail de l'équipe de Coris Bioconcept ainsi que son engagement envers la qualité de ses produits et la satisfaction de ses clients. ||

(1) Norme ISO 13485 : 2003 intitulée, «Dispositifs médicaux - Systèmes de management de la qualité - Exigences à des fins réglementaires», adoptée au Canada sous le nom de CAN/CSA-ISO 13485:2003

(2) Version UKAS et CAN/CSA.

Article extrait du QualiGuide édition 2005

**Mouvement Wallon pour la Qualité**

Cet article est proposé par le Mouvement Wallon pour la Qualité. Conçu sous la forme d'un réseau, le MWQ développe, stimule et encourage la recherche de l'excellence pour tous en Région wallonne.

- Tél. : 081/63.49.09
- E-mail : info@mwq.be
- www.mwq.be

# Jean-Pierre Breulet, Rédacteur en Chef Agence Belga : **"Nos maître mots : rapidité et fiabilité"**

**Le rédacteur en chef de Belga fête cette année ses 20 ans au sein de l'agence ! Une agence dont l'image «Belgique de Papa», un peu surannée, a fortement évolué ces dernières années. Belga porte aujourd'hui une réelle attention aux nouvelles technologies et est plus que jamais «sur la balle» !**

**Dynamisme Wallon** Janvier 2005 Par Madeleine **DEMBOUR**

**Comment les médias parlent-ils des entreprises wallonnes ? Quels moyens humains et matériels investissent-ils pour couvrir l'actualité de nos PME et grandes entreprises ? Quels rôles jouent-ils dans l'accompagnement du développement économique wallon ?**

Ces questions, le monde économique wallon se les pose. Pour y répondre avec les premiers intéressés - les journalistes - nous avons entamé cette série intitulée «Quatrième pouvoir», qui vous propose chaque mois l'interview d'un rédacteur en chef.

Ce mois-ci, nous allons à la rencontre d'un média un peu «à part» puisqu'il s'agit du fournisseur de dépêches et photos des principaux médias du pays.

Nous avons rencontré Jean-Pierre Breulet, rédacteur en chef de l'Agence Belga depuis 5 ans (en duo avec son collègue néerlandophone Marc Hollanders), et qui fête en 2005 ses 20 ans de «maison».

**L'Agence Belga représente pour toutes les rédactions une base très importante, sinon vitale, d'informations. Pourtant on ne sait pas toujours comment vos dépêches sont fabriquées…**

Jean-Pierre Breulet : *Notre particularité, par rapport aux médias traditionnels, est de travailler 24 heures sur 24 et 365 jours par an. Nous devons réaliser cette production en «real time» avec nos 90 journalistes et notre réseau de correspondants. Cela exige de leur part une réelle flexibilité : chez nous le service «jour», par exemple débute à 6 heures du matin ! Pas question non plus de ne pas travailler le samedi, comme dans les quotidiens…*

*Au niveau pratique, nous cumulons le journalisme de terrain avec celui «physiquement» en place à la rédaction. Notre département «news management», composé de 4 personnes, est responsable de l'impulsion, du contrôle et de la bonne sortie de l'information. Ceci sous la responsabilité de la rédaction en chef qui est bicéphale, puisque je l'exerce conjointement avec mon collègue néerlandophone Marc Hollanders.*

**Apparemment votre entreprise a réussi à faire face à l'arrivée des nouvelles technologies. Comment cela s'est-il passé ?**

*La dénomination «Belga» est une marque très forte, mais qui était également très estampillée «Belgique de Papa». Cette perception a toutefois bien évolué depuis l'arrivée, en 1999, de Hegbert Hans à la direction générale. On a réinsufflé un dynamisme et un avenir à l'entreprise, notamment en portant une attention particulière aux nouvelles technologies.*

*Ce redéploiement est également passé par un changement de culture : il y a quelques années nous réfléchissions au rythme des journaux papiers, à l'époque nos principaux clients. Nos journalistes n'avaient même pas de téléphones portables ! A présent l'équipement a été revu (lap-top ultra légers, GSM etc.) et nous avons réintégré les maître mots de notre métier : rapidité et fiabilité. La dead-line, c'est maintenant ! Pas en fin de journée !*

**Vous avez commencé à démarcher d'autres clients que les journaux et télés…**

*En marge de la production classique - textes et photos pour les médias – nous avons commencé à nous ouvrir vers d'autres marchés, d'abord timidement puis de manière plus agressive. Nous avons par exemple veillé à occuper le terrain de l'internet, et comptons aujourd'hui parmi nos clients des sociétés comme Skynet, Tiscali, MSN etc.*

*Jean-Pierre Breulet, 52 ans, est sorti de l'ULB en 1976 avec une licence en journalisme et communications sociales. Après 4 ans au Soir, il travaille ensuite pendant 5 ans au sein du Groupe Roularta, avant de rejoindre l'Agence Belga, en 1985. En juillet 1999 il y est nommé rédacteur en chef et participe au redéploiement de l'Agence vers de nouveaux medias et publics. Papa de 2 enfants, Jean-Pierre Breulet habite en Brabant wallon.*

*L'objectif interne est d'évoluer du terme un peu suranné d'«agence d'information» pour devenir un réel fournisseur, un «information brokers» comme on dit en anglais.*

**Est-ce dans ce contexte qu'il faut comprendre le fait que vous vous êtes lancés dans la production de billets radio en septembre 2004 ?**

*Oui, depuis le 1er septembre 2004, nous avons lancé le produit Belga Audio en néerlandais. Pourquoi ? Il faut savoir que le nouveau décret flamand sur l'audiovisuel oblige les radios à diffuser de l'information. Or, certaines radios ne disposent pas de rédaction et c'est pour nous une nouvelle occasion de partenariat. Nous avons donc des journalistes professionnels, équipé d'un studio, qui fournissent des billets «clé sur porte». Côté francophone, nous attendons comme tout le monde le nouveau plan de fréquences, mais il est clair que certaines radios, comme Ciel FM par exemple, pourraient être intéressées. Nous sommes prêts !*

**De là à voir Belga se lancer dans la télé…**

*Nous devons être attentifs à tout ce qui bouge. Pour l'instant j'ai des journalistes qui réalisent des essais de prises de vue. Nous pourrions, à l'avenir, fournir des séquences télé… Pourquoi pas ?*

**Concrètement, quel est votre dispositif rédactionnel pour l'économie wallonne ? Quelles ressources y consacrez-vous ?**

*Un de nos grands objectifs pour 2005 est de mieux couvrir «La Wallonie de demain». Pour l'actualité socio-économique, nous dédicaçons 3 journalistes Belga à temps plein. Cette équipe est renforcée par des journalistes free-lance, toujours professionnels. Ensemble, ils vont couvrir tout ce qui est prévisible – conférences de presse, cours et tribunaux, l'institutionnel – mais aussi et surtout ce qui est imprévisible ! Ce sont des gens qui connaissent bien la vie dans les régions, ce qui nous permettra de ne pas passer à côté de choses importantes. Nous n'allons pas faire de l'info locale (ce n'est pas notre objectif), mais nous ambitionnons de d'étendre la couverture de l'info socio-économique, associative, sans négliger les faits de société.*

**Quel regard portez-vous sur la communication émanant des entreprises wallonnes ?**

*Je n'ai pas d'avis particulier là-dessus. Simplement je pense qu'il est intéressant de signaler que nous prenons des initiatives pour rapprocher les deux mondes. D'une part, Belga organise des formations maisons pour ses journalistes appelés à couvrir les thèmes économiques : comment savoir lire un bilan, comment comprendre certains indicateurs, etc.*

*Par ailleurs, à destination des entreprises, nous organisons régulièrement des Ateliers «relations presse» où nous passons en revue, avec des journalistes, des thèmes liés à la communication des entreprises, les critères pour qu'une info passe bien etc. Ces ateliers ont beaucoup de succès. ||*

Retrouvez tous les interviews déjà parus dans la série «Quatrième pouvoir» sur internet, à l'adresse www.uwe.be/quatriemepouvoir.html.

Le mois prochain :
le journal Metro.

## L'Agence Belga

***Emploi salarié :*** *130 personnes dont 100 journalistes et photographes.*

***Diffusion :*** *750 dépêches par jour (fr/nl).*

***Propriétaire :*** *tous les principaux groupes medias belges (à l'exception de la RTBf)*

***Clients :*** *le CA de 15 millions d'euros se répartit comme suit : 66% clients media (quotidiens + radio/tv ; 33 % pour les seuls quotidiens), 5% nouveaux médias (internet…), 9% entreprises, 12% pouvoirs publics, 6% photos, et divers de 2%.*

***Faits notables :*** *Après une importante restructuration en 1999-2000 (remplacement de 30 personnes sur le principe « hire and fire »), l'Agence a rebondi avec succès, notamment en investissant fortement dans les nouvelles technologies. Elle offre une production radio depuis septembre 2004 (pour l'instant uniquement en nl, dans l'attente du plan de fréquences francophone) et a pour objectif, en 2005, de fournir davantage de rédactionnel sur les Régions.*

Personnes de contact :

*Jean-Pierre Breulet, rédacteur en chef*
*02/743.23.87*
*jean.pierre.breulet@belga.be*

*Nicolas Baras, basé à Namur*
*0478/24.64.33, nba@belga.be*

*Nathalie Evrard, basée à Liège*
*0475/75.42.07, nev@belga.be*

***Bon à savoir :***

*- Belga Press Agenda (www.pressagenda.be) vous permet de consulter les événements ou conférences de presse (service payant) ou d'introduire vos propres événements (service gratuit) ou les deux.*

*- D'autres produits sont intéressants pour les entreprises : BelgaBusinessLine (infos économiques et financières en temps réel), BelgaDirect (envoi de vos communiqués de presse aux rédactions), BelgaSelect (dépêches filtrées en fonction de vos mots-clés), etc. Voir le site www.belga.be.*

# Restoduc, à Saintes
# **Travailler en famille**

Dirigée par Pierre Duchâteau et toute sa famille (épouse, fils, fille et beau-fils), la société Restoduc, localisée à Saintes, emploie 30 personnes et réalise un chiffre d'affaires de 2,5 millions d'euros.

**Comment concilier Famille et Business ? Travailler en famille demande un savoir-faire ! Pierre Duchâteau, traiteur à Saintes, en Brabant wallon, en fait l'expérience quotidienne.**

**Dynamisme Wallon** Février 2005

Par Olivier **KAHN**, conseiller Ichec PME (www.ichec-pme.be, olivier.kahn@ichec.be)

Pour ce deuxième article de la nouvelle rubrique «gestion», Dynamisme Wallon aborde la thématique du travail en famille. Nous avons rencontré Pierre Duchâteau, administrateur délégué de Restoduc, une société de 30 personnes localisée à Saintes en Brabant wallon, et qui réalise un chiffre d'affaires de 2,5 millions d'euros. Offrant un service traiteur traditionnel en sus de l'organisation de banquets, Restoduc est également spécialisé en établissements scolaires (3.000 repas/jour).

### Pourquoi travailler en famille ?

Pierre Duchâteau : *Une de mes motivations, lors de la création de la société, il y a 25 ans, était de «construire» un patrimoine familial. Mes enfants ne le voyaient pas comme tel et se sont orientés professionnellement dans d'autres directions, dans un premier temps. Nous travaillons finalement tous ensemble (épouse, fils, fille, beau-fils). Ce sont les enfants qui en ont pris la décision.*

### Quelles sont les principales difficultés de travailler en famille ?

*Le problème de génération a été difficile à vivre. D'une gestion de «Pater Famillias» où le fondateur-chef d'entreprise assurait toutes les fonctions, il a fallu, face à la croissance et à l'arrivée des enfants, revoir l'organisation, développer de nouveaux outils, repenser l'entreprise. Voir vos enfants qui vous «dépassent» n'est pas toujours évident mais c'était pour le bien de l'entreprise. Une difficulté que nous n'avons pas rencontrée, mais qui est courante, est la gestion des conjoints et compagnes. Il n'est pas nécessairement évident qu'ils adhèrent aux initiatives familiales, ni que tous s'entendent. Chez nous, cela se passe pour le mieux, heureusement.*

### Quels conseils donneriez-vous ?

*Beaucoup parler et s'appuyer ponctuellement de l'aide d'un Conseil extérieur. Anthony Florizoone, notre expert-comptable nous accompagne dans plusieurs de nos rencontres et les grandes décisions. Nous avons au moins officiellement un conseil d'Administration annuel pour les grandes décisions, une réunion familiale 2 à 3 fois par an, pour l'échange d'idées, de sentiments, … Autres conseils : prendre les grandes décisions de manière collégiale, mais confier les décisions opérationnelles à un responsable unique, octroyer les mêmes avantages à tous les membres de la famille et … distinguer au maximum les problèmes privés du professionnel.*

### Quand vous vous retirerez de l'affaire, comment cela se passera-t-il ?

*Nous en parlons. La transmission demande une réflexion appuyée.*

## QUE RETENIR DE CETTE EXPERIENCE ?

### Vivre au mieux son association

Si le travail en famille a évolué, il n'en reste pas moins une réalité pour nombre d'entrepreneurs. La famille fait toujours preuve d'une belle vitalité dans le monde de l'entreprise. La richesse de la formule est à la hauteur des risques, dont les principaux peuvent être déclinés ainsi :

- privilégier les liens affectifs nés des rapports familiaux, au détriment de considérations d'ordre professionnel ;
- provoquer des interférences entre la sphère privée et professionnelle. Un divorce nuira inévitablement à la bonne marche de l'entreprise, tout comme un désaccord professionnel peut nuire à l'entente familiale ;
- se lasser de l'omniprésence de ses proches ;
- démotiver le personnel susceptible d'être exclu des grandes décisions aux postes stratégiques.

Des observations et témoignages, il peut en être déduit quelques règles simples mais utiles :

1. Prendre le temps, pousser la réflexion au plus loin avant de décider du travail en famille. Provoquer des «rencontres» avec un Conseil extérieur afin de définir des accords sur les points les plus délicats (objectifs, autorité, rémunérations, gestion des temps, gestion des conjoints…)
2. Séparer strictement vie privée et professionnelle. Ne jamais parler de l'une dans l'autre. Aller jusqu'à «l'extrême», le surréaliste pour l'éviter.
3. Définir des rôles précis pour chacun en privilégiant toujours l'équité et l'égalité entre les membres de la famille (privilèges, rémunérations, facilités, défis, …).
4. Etre aussi exigeant entre les membres de la famille qu'avec le reste du personnel.
5. S'abstenir de tout «parachutage» sous prétexte de parenté.
6. Faire le point annuellement avec un Conseil extérieur. ||

# Manager Mode d'emploi

Scénario, dessin, couleur : Dehaes

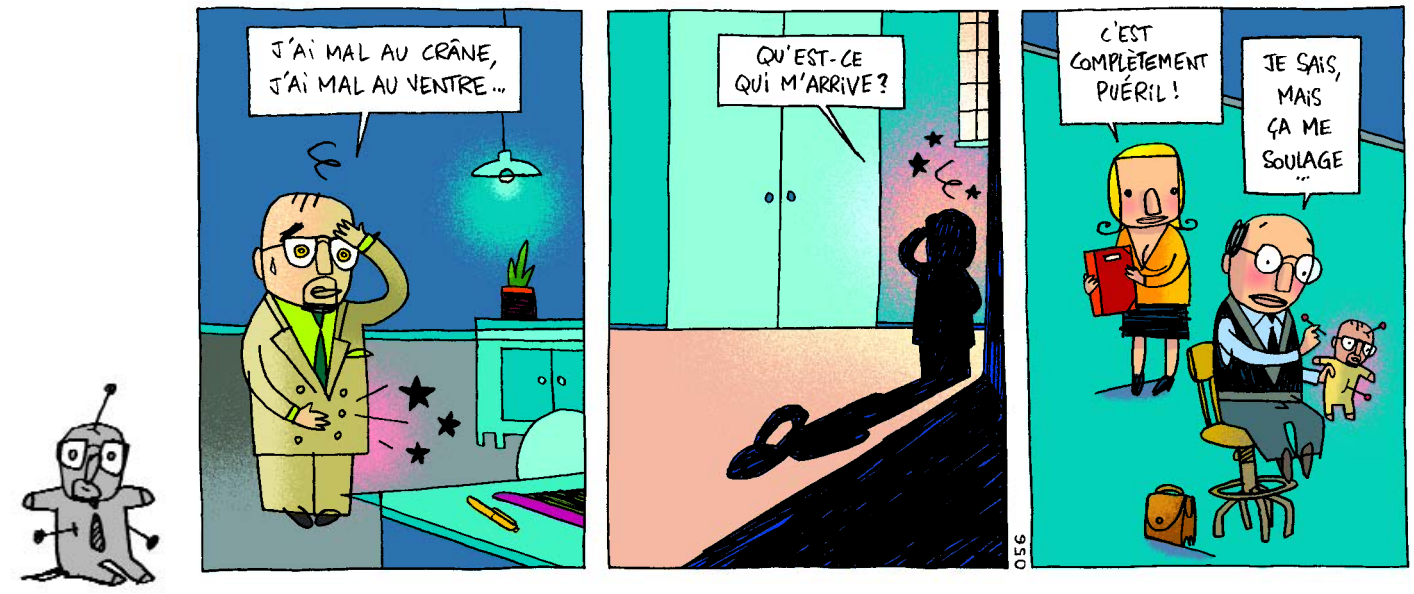


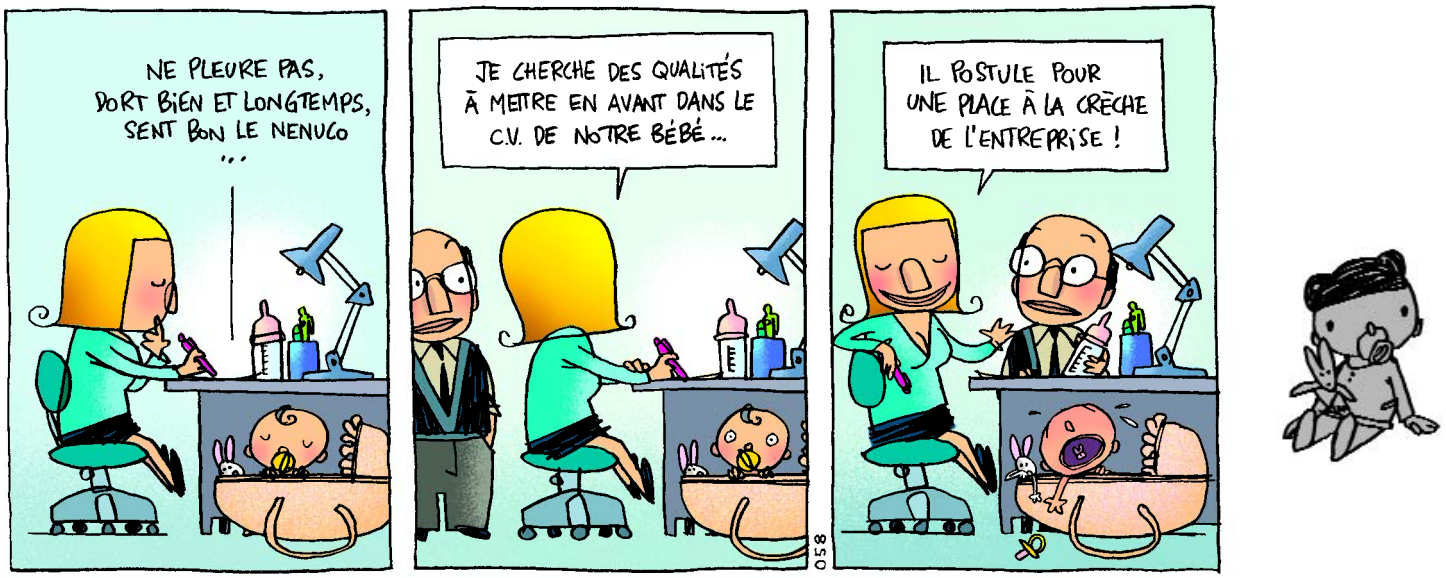
NE PLEURE PAS, DORT BIEN ET LONGTEMPS, SENT BON LE NENUCO...
JE CHERCHE DES QUALITÉS À METTRE EN AVANT DANS LE C.V. DE NOTRE BÉBÉ...
IL POSTULE POUR UNE PLACE À LA CRÈCHE DE L'ENTREPRISE !
058

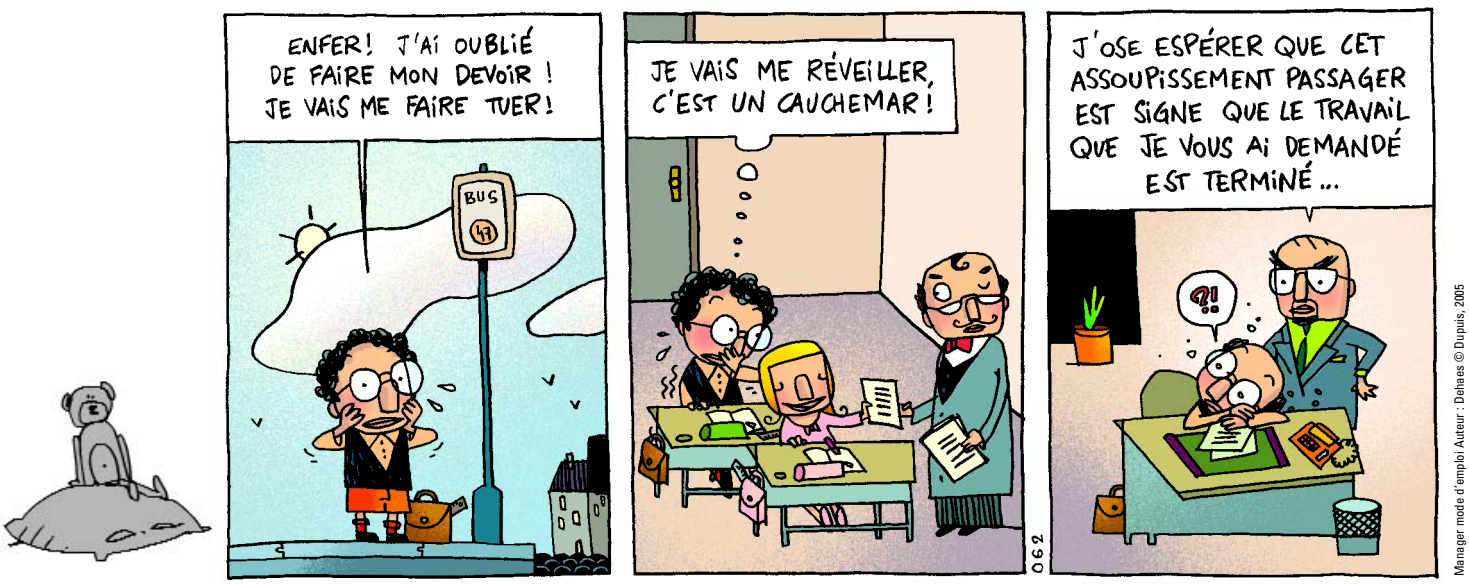
ENFER ! J'AI OUBLIÉ DE FAIRE MON DEVOIR ! JE VAIS ME FAIRE TUER !
BUS
JE VAIS ME RÉVEILLER, C'EST UN CAUCHEMAR !
J'OSE ESPÉRER QUE CET ASSOUPISSEMENT PASSAGER EST SIGNE QUE LE TRAVAIL QUE JE VOUS AI DEMANDÉ EST TERMINÉ...
?!
060

Manager mode d'emploi Auteur : Dehaes © Dupuis, 2005

# Lire, surfer, communiquer…

*En période de mobilité économique, la souplesse est une condition vitale du plein emploi.*

[Alfred SAUVY]

**Dynamisme Wallon** Février 2005

## 1. Pour une politique wallonne en faveur de l'industrie

Compte tenu du contexte wallon, quelles mesures doivent être prises pour maintenir en Wallonie un secteur industriel fort ? Publiée en décembre dernier par la plate-forme de collaboration entre les secteurs industriels réunis au sein de l'UWE (voir page 5) – qui s'était mise en place en prévision des élections régionales de juin 2004 –, cette brochure de 20 pages a pour objectif de sensibiliser le monde politique, notamment, à l'importance de l'industrie, et de son développement pour la Wallonie.

**>>** Brochure disponible auprès de l'UWE (010/47.19.40) ou téléchargeable à partir du site www.uwe.be/industrie

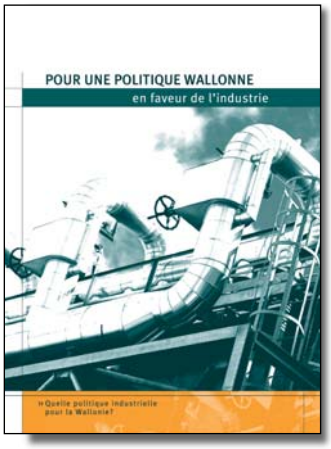


1

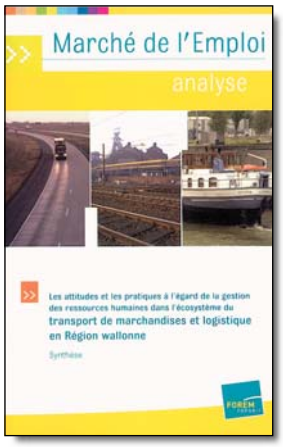


3

## 2. QualiGuide 2005

Pour la cinquième année consécutive, le Mouvement wallon pour la qualité publie un ouvrage consacré au management de la qualité. Normes et référentiels, mise en œuvre concrète, connectivité avec la santé, la sécurité et l'environnement, outils et acteurs... Ce guide pratique de 88 pages, agrémentées de témoignages de sociétés et d'institutions qui «ont franchi le pas», donne toutes les informations utiles et nécessaires en matière de Qualité. Un chapitre est également dédié à certains secteurs – développement durable, économie sociale, administration, commerces… – (nouvellement et/ou) de plus en plus impliqués dans la démarche.

**>>** Le QualiGuide 2005 est disponible gratuitement auprès du MWQ : 081/63.49.09, info@mwq.be

2

3

### Le guide des cabinets ministériels en ligne

Le guide en ligne 4instance centralise toutes les informations sur les cabinets ministériels en Belgique. Outre leurs coordonnées, retrouvez-y en quelques clics une belle panoplie d'informations sur les ministres de chaque gouvernement (fédéral, communautaire et régional) et leurs collaborateurs, ainsi que toutes leurs compétences. Huit semaines après son lancement, le site est déjà un succès puisqu'il a déjà enregistré plus de 240.000 visites.

**>>** www.4instance.info

## 3. Nouvelle collection d'études pour le Forem

Afin d'assurer la transparence du marché de l'emploi, le Forem lance la collection «Marché de l'Emploi : analyse». Les deux premiers numéros concernent les résultats des études de l'écosystème «Commerce & Distribution» et «Transport & Logistique». Chacune d'entre elles est basée sur 1.600 entretiens approfondis avec des chefs d'entreprise et des travailleurs de chaque secteur, pour en offrir une vision globale et ainsi permettre de balayer le passé et le présent et d'anticiper ses évolutions.

**>>** Brochures disponibles auprès du Département Communication & Marketing du Forem au 071/20 67 08